

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
  
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
 Tout semestre commencé se paie en entier.  
 On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 15.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
 Toute communication doit être affranchie.  
 Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 11 AVRIL 1878

## NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

### PORTRAIT DE SON EXCELLENCE MGR. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 :

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

### LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

### Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

### AVIS A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés qui auraient payé leur abonnement entre les mains de nos agents locaux ou aux bureaux du journal, conformément aux conditions posées pour avoir droit à la prime, et qui n'auraient pas encore reçu cette prime, de vouloir bien nous en avertir. Nous avons fait toute la diligence possible pour l'expédition à temps, et déjà au-delà de cinq cents de nos abonnés l'ont reçue ; mais il peut se faire que quelques-uns aient été oubliés, et nous aimerions à en être informés.

Toutes les primes sont distribuées directement de nos bureaux, par la malle, à ceux qui y ont droit.

### SOMMAIRE

Echos parlementaires, par Delta.—A la veillée, par Fabien Vasseux.—Impressions littéraires, par Saint-Julien.—Dîner à l'adresse.—Nécrologie : Mlle Faucher de Saint-Maurice ; M. L.-P. Turcotte.—Expériences sur le téléphone.—Une paroisse canadienne au 17ème siècle : La Rivière-Ouelle, par l'abbé H.-R. Casgrain.—Duel Cassagne et Thomson.—Jardinage.—Jardins fruitiers.—Gazette des tribunaux.—Un enfant volé, séquestré et torturé.—Poésie : Méditation, par Saint-Julien.—Le crime des femmes, par Raoul de Navey ( *suite* ).—Faits divers.—Avis important.—Revue de la semaine, par A.-B. Longpré.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Deux statues classiques par Carl Echtermeyer.—Grèce. Rome : La flotte anglaise franchissant les Dardanelles : Vue de la ville de Rome à vol d'oiseau : "A la rescousse."

### ÉCHOS PARLEMENTAIRES

OTTAWA, 2 avril 1878.

Presque tous les jours, à l'ouverture de la Chambre, un membre se lève pour se plaindre d'un journal quelconque. Il y a quelques jours, il s'agissait du *Globe*, de Toronto, qui avait dit qu'une dizaine de députés de la province de Québec étaient intéressés à empêcher l'adoption du bill de M. Laflamme qui excluait de la Chambre des Communes toute personne employée par les gouvernements locaux, vu qu'ils étaient tous au service du gouvernement de Québec comme avocats de la couronne.

Tous les députés nommés se lèvent tour à tour pour dire leur fait et se plaindre de l'accusation. Ceux qui avaient quelque chose sur le cœur contre la presse, en profitèrent pour se soulager. Les journaux attaqués ripostent, rendent dent pour dent, œil pour œil, et se moquent avec raison des airs affectés de mépris et d'indifférence de certains députés à leur égard.

Les deux puissances de l'Etat sont aux prises et menacent de s'exterminer ; querelles d'amoureux, ou, si l'on veut, chicanes d'amis intéressés à vivre en bonne intelligence ! "Attendez les élections, dit avec raison M. White de la *Gazette*, et l'on verra ce que valent ces déclarations d'indépendance à l'égard de la presse."

Mais celui qui a tapé plus fort sur le dos des députés prévaricateurs, est un M. Griffin, correspondant du *Herald* d'Halifax. Il a été terrible, impitoyable. Il a dit sans détour aux représentants du peuple, qu'au lieu de tant réclamer en faveur de leur dignité outragée, ils feraient bien mieux de ne pas l'amoindrir eux-mêmes si souvent. Il affirme que, sous tous les rapports, les membres de la presse sont les égaux des députés, sinon leurs supérieurs,

et que trop souvent ils ont à supporter les insolences d'hommes qu'ils ne voudraient pas admettre même dans leurs cuisines sans mettre les cuillers sous clef.

Cette lettre, publiée dans le *Citizen* d'Ottawa, a fait sensation, et on s'attendait que l'auteur serait inquiété, mais, jusqu'à présent, rien n'a été fait.

Après avoir ainsi frappé à droite et à gauche, le bouillant journaliste termine sa boutade par ces remarques flatteuses à l'égard des députés de la province de Québec :

"Je ne puis terminer sans faire une "exception pour la grande majorité des "députés de Québec, à qui les grands seigneurs du 17ème siècle semblent avoir "légué une grande partie de leur dignité, "de leur courtoisie et de leur intelligence."

Je suis heureux de voir l'opinion que j'ai déjà exprimée au sujet de la représentation de notre province, confirmée par un journaliste anglais. Si nos députés ne sont pas aussi pratiques, aussi bien renseignés que leurs confrères anglais, on ne peut nier au moins qu'ils se distinguent en général par leur bonne mine, leur excellente tenue, leurs manières élégantes et courtoises et leur intelligence.

Les députés canadiens-français ont autant de talent que les représentants des autres provinces, et on s'en aperçoit lorsque la discussion tombe sur un sujet qui leur est familier. Mais, comme la plupart du temps on parle canaux, chemins de fer, banques, commerce, protection, libre échange, etc., ils ne connaissent pas ces matières comme les Anglais.

Outre les raisons qu'on peut tirer de la différence des caractères et des esprits, on peut ajouter que nos représentants les plus capables étant presque tous des avocats ou hommes de profession peu fortunés, ne peuvent donner à la politique le temps que leurs confrères anglais y consacrent.

Sauf de rares exceptions, il n'y a que les journalistes, dans la province de Québec, qui connaissent bien la politique, parce qu'ils sont obligés d'en faire une étude spéciale ; mais ils savent si bien se déchirer, se dévorer stupidement entre eux, qu'ils ne sont bons qu'à faire le succès des autres.

\* \*

M. Bourassa a failli battre le gouvernement sur son bill ayant pour objet de soustraire les créances de ceux qui ne sont pas dans le commerce et qui ne peuvent faire banqueroute, aux effets de la loi de faillite. Voter contre ce bill était dangereux à la veille des élections, aussi le vote a été fort.

DELTA.

\* \*

Le premier volume des *Canadiens de l'Ouest*, par M. Joseph Tassé, d'Ottawa, vient de paraître. C'est une brochure in-octavo de 400 pages, ornée de gravures et de portraits.

Voilà sans contredit l'un des livres les plus intéressants, les plus utiles et les plus patriotiques que notre littérature nationale ait produits.

C'était une rude tâche, mais une noble tâche que d'entreprendre l'histoire des découvertes, des fondations, des grandes choses accomplies par la France, par nos ancêtres, dans ces vastes régions de l'Ouest où l'on retrouve à chaque pas des souvenirs glorieux, des traces profondes de l'es-

prit d'aventure et du courage des enfants de l'ancienne et de la nouvelle France.

M. Tassé a entrepris cette œuvre nationale et il l'a menée à bonne fin.

Nous espérons que son livre sera traduit, afin qu'il apprenne ou qu'il rappelle aux Américains comme aux Anglais, que ces immenses territoires qu'ils parcourent aujourd'hui à la vapeur, et ces grandes villes où fourmillent des millions d'hommes, ont été découverts, établis, conquis à la civilisation par des Français.

\* \*

Deux soirées théâtrales ont eu lieu, cette semaine, à Rideau Hall. Lady Dufferin y a brillé comme de coutume ; on ne peut jouer avec plus de grâce, de distinction, de goût et de naturel à la fois, disons le mot : plus en artiste. Rien de plus beau, de plus agréable que l'art interprété par une personne aussi distinguée, quand à la noblesse de naissance, à la distinction naturelle des manières, elle joint un véritable talent d'artiste.

Lady Dufferin a profité de l'occasion pour faire ses adieux, dans un langage qui a ému profondément tous ceux qui étaient présents.

Vraiment, il est malheureux, quand un pays a l'avantage d'avoir à sa tête un homme et une femme aussi distingués, qu'il ne trouve pas moyen de les garder.

C'est, sans doute, la pensée qui a inspiré M. Bunster quand il a proposé qu'on votât à Sa Majesté une adresse pour la prier de nous laisser lord Dufferin et sa digne compagne. Malheureusement, il paraît que ce n'était pas la manière de procéder. Pourquoi le peuple ne prendrait-il pas sur lui de signer et envoyer une telle adresse ?

L.-O. DAVID.

### A LA VEILLÉE

Le rapport financier des commissaires d'écoles catholiques-romains de la cité de Montréal, pour l'année scolaire 1876-1877, vient d'être publié. Nous en extrayons les chiffres suivants, qui donnent une idée du champ des opérations financières de la commission des écoles.

Il y a vingt-quatre écoles sous le contrôle des commissaires dans notre ville.

Le montant des taxes scolaires pour les années 1876, 1877 et 1878 est porté au chiffre de..... \$99,765.57

Le gouvernement a payé pour octrois.....	\$14,516.54
Les élèves.....	11,671.66
Par divers revenus....	91,880.03
Balance de 1876.....	648.46

Total des recettes..... \$224,233.26

Les dépenses faites à même cette somme pour le soutien des diverses écoles sous le contrôle de la commission s'élèvent à la somme de \$65,852.04, dont \$54,312.65 pour les salaires des instituteurs.

Dans cette dépense, l'école du Plateau figure pour la somme de \$16,895.50, comprenant les salaires, l'entretien des classes, les livres de prix, les livres de classes, les impressions, le chauffage, l'éclairage, les taxes et cotisations et autres dépenses.

Le montant des taxes et cotisations perçues sur les maisons d'écoles est de \$2,371.68.

Nous ne nous expliquons pas beaucoup

pourquoi notre corporation municipale a jugé à propos de taxer et cotiser nos maisons d'écoles : ce sont des propriétés publiques, pour l'entretien desquelles les propriétés privées sont taxées. Comment la corporation peut-elle avoir droit de cotiser et taxer des propriétés qui appartiennent au public de Montréal, aussi bien que l'Hôtel-de-Ville et le marché Bonsecours, et les églises de la ville? L'argent que l'on enlève, par ce moyen, à la bourse de l'instruction dans notre ville serait bien mieux employé à promouvoir les progrès intellectuels parmi la population pauvre de la ville, qu'à faire et défaire les canaux des rues. L'instruction peut se répandre sous tant de formes différentes!

Le maintien de notre école polytechnique coûte \$7,397.25, dont \$3,000.00 fournies par le gouvernement de Québec. Les élèves de l'école ont donné \$331.50, de sorte qu'en déduisant ces deux sommes du montant de \$7,397.25, il reste une balance de \$4,065.75 que nous avons payée pour l'entretien de l'école polytechnique. La ville devra faire des sacrifices pour assurer l'existence à cette école, qui peut rendre de grands services au pays, si elle continue à être bien dirigée et confiée à des instituteurs savants et habiles.

La commission a payé pour achat de mobilier pour les diverses écoles, une somme de \$2,613.64, et pour la construction des bâtisses, achat de biens-fonds, etc., etc., \$102,373.23, dont \$19,481.60 pour les terrains.

Les écoles sous le contrôle des commissaires comptent 149 professeurs et 6,405 élèves.

L'actif de la commission des écoles catholiques de Montréal se compose de

de .....	\$186,793.49
Pour des terrains, de ....	264,009.31
Pour des bâtisses, de ....	37,862.79
Pour mobiliers, de .....	4,672.32
Pour bibliothèques, de ....	1,235.28
Pour linges, etc., de .....	400.00
En obligations, par argent en main .....	17,240.53

Faisant en tout un total de \$539,972.67 En y comprenant les \$27,758.34 du fonds d'amortissement.

Le passif est de \$400,031.92, laissant un surplus de \$139,940.75.

Comme les surplus sont rares dans ces années de désastres, nous constatons celui-ci avec bonheur, et souhaitons qu'il augmente toujours afin de fournir à la commission des écoles le moyen de faire, parmi la population de cette cité, tout le bien qu'elle peut faire et qu'elle veut faire.

FABREN VANASSE.

IMPRESSIONS LITTÉRAIRES

Poésies complètes d'Alfred de Vigny

Alfred de Vigny commença en même temps sa carrière d'armes et sa carrière littéraire. Il fut à la fois poète et soldat. Sous l'armure rigide du guerrier battait un noble cœur, pensait un grand esprit. Porté naturellement vers les hautes sphères de la pensée, il a donné le rare exemple d'un homme combattant pour son drapeau et trouvant toujours, lorsque se dissipait la fumée des batailles, sa muse fidèle près de lui. Après n'avoir eu toute la journée qu'une pensée : sauver la France, le soir, rentré dans sa tente, il laissait parler sa muse et sauvait son nom de l'oubli. Pendant que ses compagnons d'armes se racontaient à l'envi les traits de bravoure qui les avaient mis à l'ordure du jour, de Vigny, ce jeune officier si ardent dans la bataille, devenait songeur, et son esprit, planant au-dessus des vaines disputes pour lesquelles il combattait si vaillamment, se reportait vers quelque scène antique et évoquait dans le silence de sa tente l'ombre d'Éloa.

Les poésies de de Vigny ont un caractère tout particulier. C'est un genre à part que lui seul a cultivé sans avoir eu de disciples. Sa poésie est grande, noble, mais froide. Ce n'est pas le coup de pinceau vivifiant du peintre, c'est une belle statue de marbre. Elle n'a pas les chaudes couleurs du vers de Musset, l'éclat de la

strophe de Hugo, l'harmonie mélancolique des chants divins de Lamartine. Le chantre d'Éloa s'est créé, à côté de ces trois grands poètes, une place marquée. Il n'est le disciple de personne. Son genre, il l'a inventé, et sans le pousser à la perfection, il n'a pu cependant avoir des imitateurs. C'est que sa poésie sort complètement du cadre de la littérature moderne, et ne se rattache en rien aux traditions des derniers siècles. Le trouble, le malaise de l'époque se retrouvent dans presque tous les ouvrages littéraires de ce temps. De Vigny, grâce à la trempe de son esprit, à échappé à la contagion. Sa poésie, élevée et froide au milieu de tant d'agitations et de secousses, semble ignorer les événements qui bouleversent les empires, brisent les constitutions et confondent les esprits. Comme s'il dédaignait l'époque où il vit, il a d'abord cherché de préférence ses sujets dans l'antiquité.

Son livre est divisé en quatre parties. Le livre mystique, le livre antique, le livre moderne et les destinées, et œuvres posthumes. De Vigny a écrit le premier et le second livre dans toute la vigueur de son talent. Il se peut aussi que les sujets choisis fussent plus en harmonie avec le caractère de sa muse, et que cette dernière, se trouvant dans l'élément qui lui convenait, ait pu avoir, à cause de cela, de si magnifiques coups d'aile.

Le principal morceau du livre mystique est sans contredit *Éloa*. Dans ce joyau littéraire, rien ne remue le cœur, rien ne l'altère par des épanchements vrais; mais voyez le charme de la poésie, voyez l'habileté du poète: cette pièce, malgré sa froideur, charme le lecteur, car la pensée du poète, son génie poétique se révèle en vers magnifiques, sinon en traits éblouissants :

L'éther à ses degrés d'une grandeur immense, Jusqu'à l'ombre éternelle où le chaos commence. Sitôt qu'un ange a fui l'azur illimité, Compole de saphirs qu'emplit la Trinité. Il trouve un air moins pur : là passent des nuages, Là tourment des vapeurs, serpent des orages, Comme une garde agile et dont la profondeur De l'air que Dieu respire étend pour nous l'ardeur. Mais après nos soleils et sous nos atmosphères Où, dans le cercle étroit, se balancent nos sphères, L'espace est désert, triste, obscur et sillonné. Par un noir tourbillon lentement entraîné. Un jour douteux et pâle éclaire en vain la nue. Sous elle est le chaos et la nuit inconnue. Et lorsqu'un vent de feu brise son sein profond, On devine le vide impalpable et sans fond.

C'est ainsi que l'esprit du poète entrevoit l'immensité.

Le chant troisième du même poème commence par des vers admirables :

D'où venez-vous, Pudeur, noble érainte, ô mystère ! Qu'au temps de son enfance a vu naître la terre. Fleur de ses premiers jours qui germe parmi nous. Rose du Paradis ! Pudeur, d'où venez-vous ! Vous pouvez seule encore remplacer l'innocence. Mais l'arbre défendu vous a donné naissance. Au charme des vertus votre charme est égal. Mais vous êtes aussi le premier pas du mal : D'un chaste, violement votre sein se décore : Eve avant le serpent n'en avait pas encore ; Et si le voile pur ornait votre maintien, C'est un voile toujours, et le crime a le sien.

Dans le livre moderne, l'auteur, quoique conservant sa manière, donne à sa muse des sujets plus modernes. *Le malheur*, entre autre, est une pièce très-bien touchée :

Suivi du soleil impie, A travers les piles cités, Le malheur rôde, il nous épie, Près de nos seuils épouvantés. Malheur ! oh ! quel jour favorable De ta rage sera vainqueur ? Quelle main forte et secourable Pourra l'arracher de mon cœur. Et dans cette fournaise ardente Pour moi noblement imprudent, N'hésitant pas à se plonger, Va chercher dans la flamme, Avec force y saisir mon âme Et l'emporter loin du danger.

C'est cette pièce où de Vigny laisse plus sentir le mal du siècle. L'influence de l'époque était tellement grande, que ce ferme esprit faillit quelquefois y succomber. Mais à peine au bord de l'abîme, sa muse, d'un coup d'aile, remonte vers les régions élevées.

La quatrième partie ne vaut pas les autres. Son talent avait alors fait son plus grand effort. C'est en vain que l'on cherche dans les dernières productions l'élevation d'idées qu'on trouve dans *Éloa*. Dans les poèmes philosophiques, les belles pensées sont plus rares, et le style n'a pas la pureté d'autrefois. Cependant, le poète se reconnaît encore.

Jeune postérité d'un vivant qui vous aime, Mes traits dans vos regards ne sont pas effacés : Je veux en ce miroir me connaître moi-même. Jugez toujours nouveaux de nos travaux passés ! Flots d'amis renaissants ! Puissent nos destinées Vous amener à moi de dix en dix années. Attentifs à mon œuvre, et pour moi c'est assez !

Le dernier vœu de de Vigny se réalisera-t-il ? Je l'espère. Lorsque la littérature trop entraînée aura fait son temps, l'intelligence, trop ballotée par les antithèses sans fin de Hugo, aimera à se reposer sur la figure noble et calme d'Éloa. Ce morceau restera, quel que soit le sort de la littérature du dix-neuvième siècle ! C'est en lisant ce chef-d'œuvre que la jeune postérité dont il parle dira que de Vigny fut, non pas un maître brillant dans l'art, mais un chercheur profond et constant de l'idéal.

SAINT-JULIEN.

DINER À LA PRESSE

Mardi, le 2 avril courant, Son Honneur le Maire de Montréal faisait aux membres de la Presse de cette ville les honneurs d'un dîner intime au *City Club*. Une cordialité expansive, l'entrain le plus joyeux ne cessèrent d'animer les convives. Les représentants de la presse étaient MM. James Harper et R. S. White, de la *Gazette* ; F. J. Hamilton, du *Jester* ; Hector Berthelot, de la *Minerve* ; J. H. Browning, du *Herald* ; Homier, du *National* ; W. Jarvis, du *Witness* ; J. A. Phelan, du *Star*, et A. B. Longpré, de *L'Opinion Publique*.

On assure que c'est le premier témoignage de ce genre offert à la presse par un maire de Montréal.

Le *Figaro*, de Paris, journal légitimiste, publié par une société d'actionnaires, a soumis à l'assemblée annuelle convoquée le 21 mars dernier, l'état de ses opérations financières pour l'exercice de 1877. Ses recettes ont été de 4,604,104 francs, ses dépenses de 3,335,865 francs. Bénéfice net : 1,268,239 francs, produit par un tirage de 72,000 exemplaires par jour.

*L'Opinion Publique* n'a pas encore atteint ce résultat désirable. Peut-être y parviendra-t-elle dans..... deux ou trois cents ans. Parbleu ! Paris ne s'est pas bâti en un jour.

NÉCROLOGIES

Nous apprenons avec tristesse la douloureuse nouvelle de la mort de la sœur de notre ami et collaborateur, M. Faucher de Saint-Maurice. Née le 6 décembre 1845, mademoiselle Marie-Henriette-Constantine-Augusta Faucher de Saint-Maurice est décédée à Québec, le 19 mars courant, à l'âge de trente-deux ans et trois mois.

Après avoir reçu chez les dames Ursulines de Québec l'éducation distinguée qu'on y sait donner aux jeunes personnes, elle fut pendant plusieurs années l'un des ornements de la société québécoise. Tous ceux qui ont connu mademoiselle Faucher de Saint-Maurice se rappelleront toujours sa figure sympathique et son exquise urbanité. Elle avait à la fois cette grâce aimable qui émane du cœur et cet enjouement de bon goût qui procède d'un esprit vif et délicat. Depuis quelques années, frappée dans ses affections les plus tendres par la perte successive de trois frères et de deux sœurs chéris, elle avait laissé le monde pour se faire l'ange de sa famille. Passant ses nuits et ses jours au chevet de ses chers malades, elle a poussé pour eux le dévouement à l'extrême, et contracté, dans les fatigues et les larmes, le germe de la maladie qui vient de l'emporter. C'est alors que, douloureusement repliée sur elle-même, elle a formulé ses tristesses et ses espérances de chrétienne dans un journal remarquable qui sera peut-être publié par la suite. Avec le talent d'un écrivain, elle avait ces élans de foi vive qui élèvent aux grandes pensées. Détachée depuis longtemps de la terre dont elle avait appris à connaître toutes les misères, elle s'est endormie dans le repos des élus, souriant au ciel et prononçant le saint nom de la Vierge, pour laquelle elle avait toujours eu le culte le plus fervent.

Nous nous empressons d'offrir à sa famille éplorée l'expression de notre plus vive sympathie.

Nous avons le sincère regret d'apprendre la mort de M. L.-P. Turcotte, assistant-bibliothécaire à l'Assemblée législative. M. Turcotte a succombé jeudi soir, le 4 courant, à une attaque de paralysie dont il souffrait depuis deux jours.

C'était un garçon des plus estimables et doué des plus solides qualités du cœur et de l'esprit. Il avait l'amour du travail, patient, constant et fructueux du statisticien : c'était un chercheur infatigable, un tempérament de bénédictin. Il avait acquis une juste réputation dans notre monde littéraire, et il a rendu de grands services à son pays, à l'éducation et à notre histoire, par la publication de plusieurs ouvrages historiques, biographiques, etc.

Il était membre de la Société Littéraire et Historique, et président de l'Institut-Canadien de Québec.

Nous avons de lui plusieurs conférences remplies de renseignements historiques de valeur, qu'il a recueillis dans les manuscrits poudreux et les vieux bouquins qu'il aimait tant à déchiffrer pour découvrir la vérité sur tel ou tel point de notre histoire.

Il laisse une mémoire enviable, un nom honoré et respecté de tous.

C'est là au moins une grande consolation pour ceux que sa mort soudaine touche de près; nous leur offrons nos sympathies.

EXPÉRIENCES SUR LE TÉLÉPHONE

M. Antoine Bréguet a voulu se rendre compte de l'influence que l'épaisseur de la plaque de fer doux pouvait exercer sur la réception des sons par le téléphone Bell, il a été conduit à essayer des plaques de plus en plus épaisses, et il s'est aperçu bientôt que leur épaisseur n'avait, pour ainsi dire, pas de limites, car il a réussi à entendre les sons provenant d'un téléphone éloigné, à travers des épaisseurs de fer de 15 centimètres et plus.

M. Bréguet, ayant étudié le mode de fonctionnement de l'appareil, a été conduit à réaliser la curieuse expérience de mettre plusieurs personnes en rapport avec un même téléphone. Nous laissons la parole à l'auteur : " Pour réaliser cette expérience, je me suis servi, dit-il, du jouet d'enfant bien connu appelé téléphone à ficelle. J'ai pris pour point d'attache de la ficelle un point quelconque du téléphone Bell, et j'ai pu correspondre facilement en me servant du cornet à membrane de parchemin, avec une personne se servant d'un téléphone Bell.

" On conçoit qu'en reliant ainsi à des points quelconques d'un téléphone Belle, un certain nombre de cornets à ficelle, un nombre égal de personnes pourra entendre, comme une seule personne pouvait le faire jusqu'ici, ce qui se dit dans l'appareil Bell transmetteur ou dans des cornets à ficelle solidaires avec lui.

" Afin de rendre le téléphone à ficelle plus pratique qu'il ne l'était, j'ai cherché à lui donner la possibilité de subir des supports, afin de soutenir de place en place une grande longueur de fil en ligne droite, et aussi afin de pouvoir faire tracer des angles au fil.

" J'ai atteint ce but avec facilité en fixant au centre d'une membrane de parchemin le sommet des angles par deux ou plusieurs ficelles. Le son porté par l'une d'elles se propage alors dans toutes les autres.

" Si l'on fait passer la ficelle à travers les centres des membranes, celles-ci serviront de supports pour les longues portées rectilignes; je crois m'être rencontré avec M. Lartigue pour cette dernière disposition.

" J'ai aussi employé, dit en terminant M. A. Bréguet, de véritables relais pour atteindre au même but, en faisant aboutir les fils à des membranes qui fermaient les deux ouvertures d'un cylindre de laiton. Ce cylindre joue le rôle d'un tube acoustique ordinaire. Sa forme peut être quelconque, on peut donc ainsi réaliser également des supports et franchir des angles."



ROME



GRÈCE

DEUX STATUES CLASSIQUES PAR KARL ECHTERMEYER



A. B. KUM.

LA FLOTTE ANGLAISE FRANCHISSANT LES DARDANELLES

# UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17<sup>ème</sup> SIECLE

## LA RIVIERE-OUELLE

### III

M. Parkman, dans son histoire de l'ancien régime au Canada, présente l'abbé Morel comme le type de nos anciens curés. Les lignes qu'il lui consacre, et d'où est extrait le passage qu'on vient de lire, mériteraient d'être citées en entier; mais, si le portrait qu'il trace des curés d'autrefois est marqué au coin de la vérité, nous ne saurions en dire autant de celui qu'il fait des anciens habitants de nos paroisses. Les rivalités qui ont existé entre les deux races voisines, et qui tendent à renaître chaque fois qu'on réveille les cendres du passé, y percent à l'insu même de l'auteur; car il ne faut pas oublier que si les guerres ne se font plus sur les frontières, elles ne sont pas éteintes dans tous les esprits et se font jour dans les livres. Il suffit pour s'en convaincre de mettre en regard le portrait dont nous parlons et celui que fait l'auteur des colons américains.

A l'en croire, les premiers auraient été une race misérable et demi-civilisée, tandis que les seconds appartenaient à une classe de riches francs-tenanciers, conduits par des gentilshommes et des théologiens (*Substantial yeomanry led by Puritan gentlemen and divines*), page 397.

C'est une des missions de l'abbé Morel, faite précisément à la Rivière-Ouelle et dans ses environs, qui fournit à M. Parkman l'occasion de peindre la physionomie de nos anciens Canadiens. Il est bon de remarquer que cette mission avait lieu deux ans après le recensement de 1681, par conséquent, à une date où la condition des colons s'était améliorée par deux années de plus de travail et de récolte. La fertilité actuelle de nos terres, malgré deux siècles de culture épuisante, dit assez ce qu'elles devaient être quand la cendre des abattis fraîchement brûlés couvrait encore le sol. Au reste, il suffit pour en juger d'avoir vu les moissons dans les bonnes terres nouvellement faites. Ce n'est pas pour nos prairies qu'on aurait pu inventer le proverbe malicieux qui faisait dire que dans la Nouvelle-Angleterre il fallait limer les dents des bestiaux pour leur donner une chance d'atteindre un peu d'herbe.

Quant à la condition sociale, au degré d'instruction, ou, si l'on veut, de civilisation des colons, nous allons voir jusqu'à quel point ils peuvent être définis d'après les documents authentiques et particulièrement d'après les registres de paroisse. Les censitaires de M. de la Bouteillerie appartenaient à cette classe robuste des cultivateurs et des artisans qui sont les entrailles d'un peuple et le meilleur de sa substance. Le recensement de 1681 indique l'état de la moitié d'entre eux; ils étaient tous alors dans la force de l'âge: aucun n'avait atteint cinquante ans. Il n'est pas un seul de ces pères de famille dont on ne puisse indiquer le lieu de naissance: ils venaient tous de France, hormis deux qui étaient nés au Canada. On connaît également le lieu de naissance de chaque mère de famille, excepté une, la veuve Cloutier, qui, dès l'année 1683, devait être allée s'établir ailleurs; ni elle ni ses enfants ne sont mentionnés une seule fois dans les registres. Sur les dix mères de famille restantes, trois seulement étaient natives du Canada, les sept autres venaient de France. L'une d'elles, Jeanne Sauvenier, était de Paris. On avouera que Paris était un centre passablement civilisé au temps de Racine et de Bossuet. Le tableau suivant fera voir que l'émigration canadienne venait des plus belles provinces de France:

NOMS ET SURNOMS.	PAROISSE.	DIOCÈSE.	PROVINCE.
Robert Lévêque Jeanne LeChevalier	Saint-Sulpice Saint-Nicolas	Rouen Coutances	Normandie Normandie
Damien Bérubé Jeanne Sauvenier	Rochefort Paris	Rouen Paris	Normandie Ile-de-France
Pierre Hudon Marie Gobeil	Notre-Dame de Chemillé Saint-Didier	Angers Poitiers	Anjou Poitou
Jacques Miville Catherine Baillon de la Mascolterie	Québec Monfort-la-Morille	Québec Chartres	Nouvelle-France Orléanais
Jean Galleran Boucher Marie Leclerc	Québec Dieppe	Québec Rouen	Nouvelle-France Normandie
Michel Bouchard Marie Trottier	Antillé-le-Marois La Rochelle	La Rochelle La Rochelle	Aunis Aunis
Pierre Dancosse Madeleine Bouchard (1)	..... Château-Richer	..... Québec	France Nouvelle-France
Jacques Thiboutot Marie Boucher (2)	Rouen Château-Richer	Rouen Québec	Normandie Nouvelle-France
Joseph Renault Marie Lehoux	Notre-Dame de Fontenay Château-Richer	Maillezais Québec	Peitou Nouvelle-France

(1) Fille de Michel Bouchard.

(2) Fille de Jean Galleran Boucher.

On ne contestera pas les qualités sociales de M. de la Bouteillerie. Officier du régiment de Carignan, s'il y avait chez lui et chez ses compagnons d'armes quelques défauts qui les rendaient moins aptes à la vie coloniale, c'était l'éclat de leur naissance, les habitudes du grand monde et les raffinements de société qu'ils avaient puisés dans les camps et à la cour de Louis XIV. La magnifique signature du premier seigneur de la Rivière-Ouelle, qu'on rencontre presque à chaque page des registres jusqu'à sa mort, dénote une éducation parfaite.

Madame de la Bouteillerie partageait naturellement les habitudes sociales, mêlées de qualités et de défauts, de son mari. D'une famille considérable, comme l'attestent ses alliances, entre autres le mariage d'une de ses sœurs avec un des premiers gentilshommes canadiens, M. Charles-Pierre Le Gardeur, sieur de Villiers (1), elle était née et avait été élevée à Québec, à deux pas du château Saint-Louis, qui était le rendez-vous d'une société bien trop brillante pour les ressources du pays. Aux Ursulines où elle avait fait son éducation, elle avait reçu les leçons de la mère Marie de l'Incarnation et des autres mères fondatrices. Reléguée à vingt ans dans les bois de la

Rivière-Ouelle, l'esprit encore tout plein des souvenirs de sa joyeuse enfance, pouvait-elle faire autrement que de chercher à en retracer quelque image dans son intérieur, et dans ses rapports avec son mari et avec ses voisins?

L'un d'eux, M. Joseph Renault, était dans des conditions de fortune plus avantageuses que celles du seigneur. Marié à une femme plus jeune que madame de la Bouteillerie, il n'avait pas encore d'enfants. Tous deux pouvaient se reposer sur le travail de leurs trois domestiques, et mener une vie facile et peu occupée. L'existence des autres censitaires était plus modeste et fort laborieuse: mais ils n'auraient pas échangé leur position pour celle qu'ils avaient quittée en France. Devenus propriétaires de terres considérables dont la valeur s'augmentait chaque année, et qui n'étaient soumises qu'à de légères redevances, ils voyaient se réaliser les espérances qui les avaient engagés à s'expatrier et à venir vivre sous un ciel étranger.

Ils étaient en contact journalier avec leur seigneur, et les registres de la paroisse fournissent un témoignage irrécusable des relations d'amitié qu'ils entretenaient avec lui. M. de la Bouteillerie y apparaît continuellement, soit comme parrain de leurs enfants, soit comme témoin dans les mariages et les sépultures.

En l'absence du missionnaire, qui alors, comme nous l'avons dit, ne visitait ses ouailles qu'une couple de fois par année, les habitants se rassemblaient, les jours de dimanches et de fêtes, dans une des maisons, ordinairement celle du seigneur, pour réciter des prières. On célébrait le plus souvent ce qu'on appelle une messe blanche, c'est-à-dire qu'on faisait réciter, par un des anciens, les prières de la messe, qui étaient suivies du chapelet et de quelques lectures de piété, comme cela se pratique encore aujourd'hui sur les confins des établissements où le prêtre ne peut se rendre régulièrement. Ces prières terminées, on se livrait à quelque délassement, surtout à de longues conversations sur les nouvelles du jour, sur les affaires, l'avancement de la culture et sur les souvenirs du vieux pays. Chacun rappelait les coutumes, les traditions, les histoires et les chansons particulières à la province d'où il venait. C'est ainsi que se conservaient et se transmettaient aux enfants les mœurs et l'amour de la France.

Voilà en quelques mots, mais exactement, ce qu'étaient nos ancêtres, et particulièrement les gens de la Rivière-Ouelle. Maintenant qu'on connaît, d'après des renseignements authentiques, irrécusables, chaque père et mère de famille du lieu, son nom, son âge, son origine, ses conditions de fortune et de société, voyons ce qu'en dit M. Parkman, et n'oublions pas qu'il parle des mêmes habitants, de la même paroisse et de la même époque.

Après avoir raconté le voyage de l'abbé Morel le long de la côte, et son arrivée dans la clairière dont M. Parkman décrit l'aspect, et où, ajoute-t-il, "croissent à travers les troncs d'arbres du blé et du maïs, la maigre moisson des colons," il continue ainsi: "Des femmes à l'aspect sauvage, aux visages brûlés par le soleil, aux cheveux négligés, abandonnent leur ouvrage pour courir à la rencontre du curé; un ou deux hommes les suivent d'un pas plus calme et avec un zèle moins exubérant, tandis que des enfants à moitié sauvages, les futurs coureurs de bois, nu-tête, nu-pieds et à demi-vêtus, accourent et regardent avec étonnement et curiosité" (page 342).

M. Parkman aurait-il pu décrire autrement un campement d'Iroquois entouré de sa récolte de blé-d'inde, avec ses sauvagesses pareillement basanées et la chevelure en broussaille, avec son troupeau d'enfants, nu-pieds, nu-tête, et à peine couverts de peaux ou de vêtements en guenilles? Si c'est là de l'histoire véridique et impartiale, hâtons-nous de fermer les livres et de chercher justice ailleurs.

Le lecteur est à même de juger qu'entre cette fantaisie d'imagination et la réalité, il y a autant de différence qu'entre le jour et la nuit. Et pourtant, il faut bien remarquer que la paroisse que nous avons prise pour exemple formait alors l'extrême limite de la colonisation de ce côté du fleuve; il n'y avait au-delà qu'une seule habitation vis-à-vis des îles de Kamouraska. Par conséquent, la Rivière-Ouelle était dans des conditions bien moins favorables que les établissements plus anciens et plus rapprochés de Québec, où les paroisses étaient régulièrement organisées avec église et curé résidant, avec des voies de communication plus faciles, et avec tous les autres avantages qui accompagnent une société plus nombreuse et mieux assise.

Si nous voulions user de représailles, nous n'aurions pas besoin de recourir à de pareils efforts d'imagination.

Il nous suffirait d'ouvrir les histoires américaines.

Voulez-vous savoir de quoi se composait une portion considérable de l'émigration anglaise aux Etats-Unis? Ecoutez ce que dit M. Bancroft: "L'enlèvement d'êtres humains était devenu chose ordinaire à Bristol, et on transportait au-delà de l'Atlantique non-seulement les criminels, mais des jeunes gens ou autres, afin de les vendre pour de l'argent. Le maire et les magistrats de Bristol voulaient intimider les petits escrocs et les petits filous qui, de crainte d'être pendus, imploraient la déportation comme leur seule chance de salut: ces enfants étaient alors partagés entre les membres de la Cour. Ce commerce était excessivement lucratif, bien plus lucratif même que la traite des esclaves, et il existait depuis des années." (Volume 3, p. 76.) C'est ce qui fait dire au même historien cette effroyable vérité: "L'histoire de la colonisation de notre pays est l'histoire des crimes de l'Europe." (Volume 3, p. 75.)

Nous ne parlons pas de cette détestable colonisation africaine qui a jeté la dépravation avec l'esclavage sur une si large part des Etats-Unis, et dont ils subissent aujourd'hui le châtiement. Quel contraste avec la pureté de nos origines historiques! Autant on prenait de soin, ici, à créer une colonie morale, autant on jetait, là-bas, d'éléments de corruption. Mais, en mettant même de côté ces monstruosité, et en n'envisageant que l'émigration puritaine, qui peut être comparée à la nôtre par les motifs élevés qui l'ont inspirée, nous allons voir laquelle des deux mérite davantage l'épithète de *demi-civilisée*. Voici, d'après le même Bancroft, ce qui se passait huit ou neuf ans après l'époque dont nous venons de parler, parmi les gens de Boston, qui avaient alors de bons chapeaux, de bonnes bottes et de bons habits, parmi lesquels même commençait à poindre la *codfish aristocracy*. Après avoir parlé des nombreux procès pour sorcellerie intentés contre les anabaptistes, l'historien ajoute: "Les prisons étaient pleines. On pouvait remarquer que..... pas un de ceux qui avaient fait des aveux et qui ensuite s'étaient rétractés, n'avait échappé, soit à la potence, soit à un emprisonnement, pour être jugé de nouveau. Le neuf d'août (1662), six femmes furent condamnées; d'autres déclarations de culpabilité se succédèrent..... Le 22 septembre, huit personnes furent conduites à la potence. Parmi elles se trouvait Samuel Wardwell, qui avoua et fut pardonné; mais, saisi de honte et de repentir, il rétracta ses aveux et proclama hardiment la vérité; sur quoi on le pendit, non pour sorcellerie, mais pour refus de reconnaître la sorcellerie. Marthe Cory fut visitée dans sa prison, avant son exécution, par Parris, accompagné de deux diacres et d'un autre membre de son église. Les archives de cette église rapportent que Marthe, puisant sa force en elle-même, repoussa "avec arrogance" ses persécuteurs, "qui prononcèrent contre elle la redoutable sentence d'excommunication." Marie Eusty, exposant avec calme l'imposture de ceux qui avaient choisi tant de victimes au sein de sa famille, sut allier le plus noble courage à la douceur de caractère, à la dignité et à la résignation. Mais le grand juge était convaincu que tout ce qui s'était fait l'avait été justement, et "il se montra très-impatient d'entendre parler dans un sens tout différent."—"Huit suppôts de l'enfer sont pendus," dit Noyes, le ministre de Salem, en désignant les

(1) A son contrat de mariage, le 16 janvier 1663, à Québec, étaient présents: le baron Dubois-D'Avangour, gouverneur de la Nouvelle-France; Jérôme Lalemand, Jésuite; Madeleine Chauvignot de la Peltrie, le Chevalier DesCartes, baron d'Euménil, le Gardeur de Tilly, François Bissot de Vincennes, etc., etc. *Grefte d'Audouard.*

huit corps qui se balançaient sur le gibet. Vingt personnes avaient été mises à mort du chef de sorcellerie ; on en avait amené cinquante-cinq, par la torture ou la terreur, à faire des aveux et à se repentir. A mesure que les accusations se multipliaient, les aveux se multipliaient aussi ; et à la suite des aveux venaient de nouvelles accusations. "La génération des enfants de Dieu" elle-même se voyait menacée de "devenir victime de cette réprobation....." Giles Cory, vieillard octogénaire, voyant que tous les accusés étaient déclarés coupables, refusa de se défendre, et se vit condamné à être pressé jusqu'à ce que la mort s'ensuivit. Cette horrible sentence, usage barbare de la loi anglaise, reçut immédiatement son exécution." *Histoire des Etats-Unis par Bancroft, traduction de Mlle Gatti de Gammond. (Volume IV, pp. 84, 85.)*

En lisant cette page, ne croiriez-vous pas assister à un auto-da-fé de l'inquisition espagnole ? Si de pareils faits s'étaient produits au Canada, je vous laisse à penser ce qu'en auraient dit nos adversaires : vous entendriez d'ici leurs superbes cris d'indignation. Nous pourrions multiplier les citations, mais c'en est assez pour faire juger de quel côté était la population demi-civilisée, du côté de l'Atlantique ou du Saint-Laurent. A cette rectification, nous pourrions en ajouter d'autres ; mais, outre que cela nous entraînerait hors de notre sujet, il nous est pénible d'avoir à combattre un écrivain avec qui nous serions si heureux d'être toujours de même sentiment.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

(A suivre.)

## DUEL CASSAGNAC ET THOMSON

A la suite de paroles échangées entre MM. Thomson, député de Constantine, et Paul de Cassagnac, député de Condam, pendant la séance du 1er mars de la Chambre française, M. de Cassagnac a mis en pratique ses principes de catholique fervent en se battant en duel avec M. Thomson.

M. de Cassagnac était assisté de MM. d'Ariste et de La Rochette ; M. Thomson, de MM. Antonin Proust et Albert Joly.

Lorsque les deux adversaires furent en garde, M. Thomson attaqua vivement ; M. de Cassagnac rompit immédiatement et se mit hors de portée. M. Thomson se jeta alors vivement sur lui, mais une parade rapide et vigoureuse brisa son épée.

On appela les autres épées apportées par M. de Cassagnac. Celui-ci reprit son jeu prudent. M. Thomson, impatient et nerveux, se jeta une seconde fois sur son adversaire, mais celui-ci exécuta une formidable riposte, et le bout de son épée alla se loger dans la gorge de M. Thomson. La blessure n'avait, en apparence, aucune gravité immédiate.

D'après les conventions, le duel devait continuer jusqu'à ce qu'il y eût impossibilité absolue de combattre. Il n'y eut donc pas d'arrêt, mais après quelques passes, une hémorragie se déclara chez M. Thomson, et les témoins déclarèrent qu'il n'était plus possible de prolonger le duel.

Pendant qu'on dressait les procès-verbaux, un paysan s'approcha de M. de Cassagnac et lui dit : "Je vous connais bien, monsieur, v'là plusieurs fois que vous venez vous battre par ici."

D'autres paysans s'étaient approchés ; M. de Cassagnac n'ayant plus rien à faire, se mit à parler politique et à leur expliquer les douceurs des doctrines plébiscitaires ; ses amis eurent toutes les peines du monde à l'entraîner ; il commençait à conseiller aux paysans de ne plus voter pour l'un des témoins de son adversaire, M. Albert Joly, député de l'endroit.

Avant de partir, M. de Cassagnac alla, contre son habitude constante, serrer la main à son adversaire, dont la tenue avait été tellement crâne, qu'on ne peut lui reprocher qu'une chose, c'est un excès d'audace et de témérité.

Ce duel est le quinzième de M. de Cassagnac.

A voir l'acreté des débats parlementaires, nous craignons bien que ce ne soit pas le dernier.

Voici maintenant l'extrait du *Journal Officiel* qui se rapporte à cette péripétie parlementaire :

M. PAUL DE CASSAGNAC. Messieurs, vous pouvez me reprocher beaucoup de choses, mais vous ne me reprocherez pas un manque de franchise, vous ne me reprocherez pas une défense de sincérité....

M. THOMSON. Nous ne vous reprochons que d'être grotesque ?

M. PAUL DE CASSAGNAC. Vous me reprochez d'être grotesque ?

M. THOMSON. Parfaitement !

M. PAUL DE CASSAGNAC. Voulez-vous me permettre de vous dire, monsieur, que reprocher à un collègue d'être grotesque, c'est lui adresser une impertinence que je châtie en vous traitant d'insolent ? (Oh ! oh ! — Vive agitation.)

M. THOMSON. Il n'y a ici d'insolent que vous !

M. PAUL DE CASSAGNAC. Je continue...

Un membre à droite. Attendez que le président ait rappelé à l'ordre celui qui vous a insulté !

M. LE PRÉSIDENT. Bien certainement ! je rappelle à l'ordre le député qui s'est adressé à l'orateur, et l'orateur qui lui a répondu, en des termes dont ils n'auraient pas dû se servir. Ce sont là des scènes qui ne doivent pas se passer ici.

## JARDINAGE

### JARDIN FRUITIER

Pour planter un arbre fruitier, trop de soins ne sont jamais superflus. Il est bon, quand on le peut, d'ouvrir d'avance la fosse dans laquelle sera planté cet arbre, d'en renouveler la terre après avoir placé au fond quelques pierres qui serviront de drains pour diviser le sol et faciliter l'écoulement de l'eau, de fumer avec un fumier de vache bien consommé. Au moment de la plantation, l'arbre est tenu verticalement dans le trou de telle manière qu'il n'appuie pas sur ses racines, ne les écrase pas, pendant qu'au moyen d'une bêche on remplit le trou de terre mêlée de fumier et tamisée. De temps en temps, des secousses modérées sont imprimées à l'arbre pour que la terre glisse bien, s'infilte en quelque sorte et se tasse entre ses racines. Du bout du manche de la bêche, on aide à ce glissement de la terre, et, le trou achevé de remplir, on tasse par un piétinement modéré ; on ménage au pied de l'arbre une cuvette remplie ensuite de paille, et on arrose. Si la tige est légère, haute et flexible, l'arbre reçoit un tuteur auquel on le lie au moyen de liens, d'osier ou de fils de fer. Dans ce dernier cas, la tige de fer est enveloppée aux points d'attache dans un matelas de paille.

En même temps que le fruitier se renouvelle par des plantations, on commence à tailler les arbres à fruits à pépins, poiriers, coignassiers, pommiers, néfliers, et les arbres fruitiers à noyaux, abricotiers, pruniers, pêchers et dérivés.

Les abricotiers et les pêchers qui ont donné peu de bois nouveau l'année précédente, doivent être l'objet d'une taille plus soignée que les autres. Enfin, si on veut renouveler ses plantations fruitières au moyen de semis, c'est dans le courant d'avril qu'il faut préparer par un labour profond et une bonne fumure la plate-bande pépinière où on sèmera les pépins et noyaux : les premiers, à deux ou trois centimètres de profondeur ; les seconds, à huit ou dix.

Dès les premiers jours d'avril, on couche les jeunes vignes que l'on a commencé à planter le mois précédent ; on plante en pépinière les boutures de groseilliers et on sépare en deux ou plusieurs fragments les souches de framboisiers, afin d'empêcher les tiges de trop s'épaissir par une exubérance de végétation et de produire un fourré impénétrable aux rayons du soleil.

Si les planches de fraisiers n'ont pu être terminées en mars, il faut se hâter d'achever en avril, et, dans le cas où le ver blanc est à craindre, nous conseillons de relever les pieds des fraisiers, de donner un labour profond à la terre, afin d'en extraire, sinon la totalité, du moins le plus grand nombre possible de vers blancs, de

bien fumer le sol avec du fumier consommé, puis de replanter les souches de fraisiers après les avoir seulement épluchées de toutes leurs brindilles mortes.

Terminons ce que nous avons à dire du jardin fruitier en recommandant d'abriter contre les gelées et les giboulées printanières, les arbres en espaliers prêts à fleurir.

## GAZETTE DES TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE : Un enfant volé, séquestré et torturé.

Un enfant volé ! Il semble que l'on devrait reléguer dans le domaine fantastique de la légende ces sortes d'histoires mystérieuses qui firent la fortune du mélodrame, et que la statistique judiciaire classerait volontiers au nombre des crimes dont l'espèce s'est perdue.

Il faut remonter, en effet, à près de vingt années pour trouver dans les annales criminelles un exemple d'un pareil crime.

Nous trouvons aujourd'hui devant la Cour d'assises de la Gironde deux femmes, la mère et la fille, accusées d'avoir enlevé, séquestré et torturé pendant plusieurs jours l'enfant d'un riche propriétaire, leur voisin.

C'est à Lagorce, dans l'arrondissement de Libourne, que le fait, resté plein de mystère malgré une longue instruction et malgré les débats de l'audience, se produisit dans les derniers jours du mois de juillet dernier.

L'enfant s'appelait Fernand Michaud. Le 21 juillet, vers midi, sa tante vint le chercher pour lui faire faire dans les champs une promenade. Fernand prit un petit panier rose et sortit. Parvenu à quelques centaines de mètres de la maison de son père, il montra une petite habitation isolée, où habitaient des amis de sa famille, les époux Linas : "Ils me mettront des cerises dans mon panier, dit-il, je vais les voir," et le voilà parti.

Sa tante l'attendait sans inquiétude, car Fernand allait presque chaque jour chez les époux Linas.

Elle attendit longtemps : l'enfant ne revint pas. Alors elle se décida à entrer dans la maison des époux Linas : "Mais Fernand est parti depuis une demi-heure, lui dirent-ils ; nous lui avons rempli de cerises son petit panier, et il est sorti par la porte qui donne sur le bois."

Les recherches commencèrent immédiatement. La disparition du pauvre petit avait excité dans le village la plus vive émotion. Tout le monde se mit en campagne ; on battit le bois, on poussa jusqu'aux communes voisines : rien !

Enfin, dans la soirée du surlendemain, un cantonnier qui travaillait sur la lisière de la forêt de Lagorce entendit des cris plaintifs qui partaient de l'intérieur du bois. Cet homme prévint des paysans qui passaient, et les investigations recommencèrent.

Quelques instants après, on découvrait l'enfant couché sous des broussailles, vêtu seulement de sa petite chemise, la tête appuyée sur le panier rose qu'il avait emporté. La faiblesse du petit Fernand était extrême. Ses membres étaient glacés ; son corps était couvert de contusions.

Pendant deux jours on craignit de ne pouvoir sauver le petit garçon. Il ne pouvait parler. Le médecin redoutait une congestion cérébrale. Enfin, quand il eut repris un peu de forces, Fernand Michaud raconta, comme il le put, ce qui lui était arrivé :

"Une femme m'a pris dans le bois, dit-il, elle m'a conduit dans une petite maison rouge où il y avait un chien gris. La femme m'a fait coucher avec sa petite fille, qui m'appelait son frère. Le premier jour, j'ai voulu crier, mais on m'a enfoncé dans la bouche un morceau de bois, et puis l'on m'a battu ; le chien gris s'est jeté sur moi, il m'a mordu ; on m'a enfermé dans un grand coffre et, ce matin, on m'a ramené dans les bois."

Il y avait, au bout du village, une maison, couverte en tuiles rouges, où vivaient deux mendiants, la mère et la fille. La

mère s'appelait la veuve Jalou, la fille, femme Hermenot. Toutes deux étaient détestées, et un peu redoutées dans le village : les gens de Lagorce disaient qu'elles jetaient des sorts et qu'elles cueillaient "des herbes qui faisaient dormir." Elles ne sortaient jamais sans être accompagnées d'un grand chien gris, fort méchant, qui ne laissait point approcher d'elles.

L'enfant fut amené chez la femme Hermenot. Il reconnut la maison rouge, les deux femmes, et le chien gris.

"Si c'est mon chien que tu as vu, s'écria la veuve Jalou, viens donc le toucher !"

Fernand Michaud, tranquillement, marcha droit à l'animal :

"C'est bien toi," dit-il, et il lui posa la main sur la tête.

Dans un coin de la chambre de la veuve Jalou était couchée sa petite fille, âgée de quatre ans.

L'enfant aperçut Fernand Michaud. Elle se dressa et : "Me, voilà, me voilà, cria-t-elle, où est ton panier rose ?"

Interrogée par les assistants, la petite fille raconta que Fernand avait couché dans son lit, qu'elle jouait avec le panier rose, et qu'elle avait trouvé "son petit frère" à la maison, un soir, en revenant de l'école des sœurs.

Il n'y avait plus de doute sur la culpabilité de la veuve Jalou et de sa fille ; toutes deux furent arrêtées, et elles viennent de comparaître devant la Cour d'assises de la Gironde. Le mobile de l'acte infâme qu'elles auraient commis est resté mystérieux jusqu'à la fin. On a supposé qu'elles avaient voulu obtenir des parents de Fernand Michaud, qu'elles savaient riches, une forte récompense, en leur ramenant l'enfant, en racontant qu'il s'était perdu et qu'elles l'avaient recueilli.

Le petit Fernand est venu devant le jury. Sa déposition, très-crâne, très-intelligible, sa mine éveillée, ont produit une grande impression :

D. Connais-tu ces deux femmes ?—R. Oui.

D. Qu'est-ce qu'elles t'ont fait ?—R. La femme Hermenot m'a emmené.

D. Et l'autre ?—R. Elle me mettait dans un coffre. On me fermait la bouche avec un bâton qu'on m'attachait derrière la tête avec des ficelles.

D. Qui t'a conduit dans le bois ?—R. La femme Hermenot.

D. Où couchais-tu dans la maison ?—R. Dans le lit de la petite fille. Il y avait un chien avec la femme. Il m'a mordu au bras et a déchiré ma robe. Je buvais du vin blanc et je mangeais des oignons.

D. Les femmes t'ont-elles fait mal ? (Pour toute réponse, l'enfant met le doigt en travers de sa bouche et rappelle par ce geste qu'on l'a bâillonné.)

Des deux accusées, qui se sont renfermées l'une et l'autre dans les dénégations les plus énergiques, l'une, la mère, a eu la bonne fortune d'être acquittée. La femme Hermenot, reconnue coupable d'enlèvement de mineur et de séquestration avec tortures, a été condamnée à cinq ans de prison.

La "sorcière," comme l'appellent les gens du pays, a quitté l'audience en injuriant tous les témoins et en faisant entendre toutes sortes de menaces.

Un dernier détail : à l'endroit de la forêt où le petit Fernand a été retrouvé, la piété publique a élevé une croix de bois sur laquelle on lit ces simples mots :

Un ange que Dieu gardait  
Là, reposait sa tête.

FERNAND DE RODAYS.

## AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870)

## AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent de erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R<sup>ev.</sup> JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.



## MÉDITATION

Quand, lassé du travail, j'interroge mon être,  
Je crois voir un abîme et je reste éperdu.  
O calculs vains et faux ! Je croyais me connaître...  
Mon cœur vient délier mon esprit confondu.

Un problème est en moi que je ne puis résoudre ;  
Mon esprit se fatigue à ce rude labeur.  
Je puis analyser la matière et la foudre,  
Mais je reste impuissant en face de mon cœur !

Quand mille sentiments en même temps l'agitent  
Comme le vent secoue un pauvre nid brisé,  
Le calme et le bonheur, hôtes troublés, le quittent,  
Et de cruels efforts je demeure épuisé.

Qui le fait battre ainsi ? Qui jette dans mon âme  
Cette pensée obscure ou cet éclair joyeux ?  
Au foyer presque éteint qui rallume la flamme  
Et bénit mon travail grave et laborieux ?

Quelle main attentive à mes jours sur la terre  
Me verse tour à tour la joie et la douleur,  
Et, posant une fleur sur mon front solitaire  
Y laisse en même temps le grand sceau du malheur ?

Quel ange suit mes pas et recueille mes larmes ?  
Qui me dit d'espérer en des jours plus heureux ?  
Qui jette mon esprit en de sombres alarmes,  
Et change mon doux rêve en un rêve fiévreux ?

O mystère profond de la nature humaine !  
Perpétuelle nuit d'un abîme insondé !  
Sur ces bords dangereux en vain l'homme promène  
Son flambeau vacillant, son esprit hasarde !

En face d'un mystère il n'est qu'un seul refuge,  
Il faut remettre à Dieu le dépôt confié.  
Quel que soit notre sort, lui seul en est le juge.  
Je mets mon cœur aux pieds du Dieu crucifié.

SAINT-JULIEN.

## LE

## CRIME DES FEMMES

## IV

LA CHAMBRE DE LORY

Une grande avenue d'arbres séculaires aboutissait à une maison simple d'architecture, mais vaste et commode. La largeur des portes, la hauteur des fenêtres, la dimension d'un vitrail d'atelier, tout concourait à donner à cette demeure un aspect accueillant et hospitalier. Les murailles du rez-de-chaussée et du premier étage disparaissaient sous des treilles de vigne vierge. Une tourelle ronde, placée à droite de l'habitation, lui prêtait un aspect quasi seigneurial. De chaque côté de la maison des massifs d'arbustes dessinaient un jardin anglais, derrière lequel se trouvaient le potager et le verger. Une haie d'aubépine séparait ces jardins de la ferme placée à gauche et des grandes étables bâties à droite. Un four, un puits à ferrures ouvragées, des hangars et un pavillon couvert de paille complétaient l'ensemble des bâtiments. Cette propriété, connue sous le nom des Saulaies, était l'apanage de Paul Berthier, l'heureux époux de Lory, amie d'Augustine. Après leur mariage les jeunes gens s'installèrent aux Saulaies, y emmenant Mme Méline Langret, aïeule de Lory.

Au bout d'une semaine, la jeune femme pensa qu'elle pouvait aller embrasser Augustine sans craindre de commettre une indiscretion. Elle prit à pied, au bras de son mari, et arriva sans fatigue à la manufacture. L'aspect des bâtiments la charma ; elle fut aussi surprise que ravie de voir l'air de santé et de joie répandu sur les physionomies des travailleurs. Quand elle aperçut Lory, Augustine se jeta au cou de son amie, tendit la main à Paul, envoya prévenir M. Courcy, et répandit dans une causerie affectueuse le trop plein de son cœur. Elle parla de son bonheur, de l'amour de son mari se traduisant chaque jour par quelque surprise nouvelle, par quelque cadeau princier. Elle vanta l'ordre de la maison, l'habile organisation de la manufacture.

— Monsieur Berthier, dit-elle à Paul, je veux que vous deveniez l'ami de mon mari pour resserrer davantage les liens affectueux qui m'attachent à votre femme.

En ce moment Benjamin Courcy entra.

Il était simplement vêtu, comme un homme qui vit au milieu de travailleurs et qui travaille lui-même. Il tendit cordialement les deux mains à Paul, et charma le jeune homme par sa raison et sa bonhomie. Madame trouva la maison d'Augustine si jolie qu'elle ne comprenait pas quels changements on y pouvait opérer.

— Tu sais bien mon rêve, Lory ? dit à mi-voix Augustine, c'est un petit palais que je veux.

— Je me contente de ma chambrée, répondit la femme de Paul.

— Regrettes-tu de ne voir mes fantaisies de jeune fille ?

— Je ne voudrais pas avoir à le redouter.

— Que veux-tu, en quittant Paris, j'ai juré de l'appeler aux Haussais.

— Moins les Parisiens, pourtant.

— Ils y viennent déjà, puisque tu es ici.

— Moi, je suis devenue fermière.

— Oui, je sais, une fermière d'opéra-comique.

— Point du tout, madame ; une vraie fermière visitant Pétable, dénichant les œufs des

poules, préparant les nids des pigeons, semant des fleurs, greffant des arbres. Nous ne sommes pas riches, vois-tu, ma chérie, eh bien ! nous devons, non pas songer à le devenir, mais du moins garder la volonté d'agrandir et de faire prospérer le domaine. On doit songer aux autres, et qui sait...

— Lory, dit Augustine, tu es née mère de famille.

— Et toi ?

— J'ai bien assez de ma petite personne à soigner.

— Tais-toi, Augustine, ce mot te porterait malheur.

— J'ai cent enfants, dit-elle, viens les voir.

Elle entraîna son amie dans la crèche et à la salle d'asile.

Mme Paul poussa un cri de joie et d'admiration en voyant les petits enfants des ouvriers bien lavés, bien peignés, jouant dans leurs berceaux, tandis que leurs frères de la salle d'asile obéissaient au claquement du livre en bois et chantaient des chansons aussi naïves que celles-ci :

Le petit Jésus s'en va-t-à l'école  
En portant sa croix dessus son épaule.

Lory quitta Augustine et courut presser les mains de M. Courcy.

— Ah ! dit-elle, vous avez un noble cœur. Vous êtes plus grand dans ce royaume de quelques arpents, au milieu de cent familles, que bien des ducs régnant dans leurs semblants de petits Etats, que bien des penseurs qui se croient profonds, parce qu'ils ont aligné des utopies ciselées en phrases ; que bien des poètes qui ont écrit leurs odes. Votre chef-d'œuvre, c'est le bonheur de ces braves gens, et votre gloire est de mériter qu'en vous applaudissant du fond de l'âme, on sente ses paupières s'humecter de douces larmes.

— Merci, madame, dit Benjamin, merci ; si vous et votre mari m'accordez votre sympathie, je ne serai plus jaloux de ma femme.

Augustine voulut garder ses amis, mais Lory refusa dans la crainte d'inquiéter et d'attrister Mme Méline. Il fut convenu qu'au premier jour Augustine et son mari iraient aux Saulaies.

En regagnant leur chaumière, les jeunes époux se sentaient le cœur joyeux. Lory, bien qu'elle regrettât de voir apporter le moindre changement aux Haussais, s'extasiait sur l'ordre admirable de cette manufacture, sur l'aisance des ouvriers, la figure accorte des femmes.

— As-tu remarqué, demanda-t-elle à son mari, que la plupart des ouvriers ont un costume uniforme ? Je me représente une société de frères moraves, en étudiant la république travaillieuse des Haussais. Aucun luxe, une cotonnade propre et fraîche, et du linge d'une éblouissante blancheur.

— Eh bien, ma chère, répondit Paul, cet homme modeste qu'on nomme Benjamin Courcy a tout simplement accompli un prodige. Je me suis pris pour lui d'une vive sympathie. Je suis sûr que nous deviendrons amis. Quel dommage si ce labeur de quarante ans devenait tout à coup stérile !

— Qui pourrait causer ce changement ?

— Augustine elle-même.

— Tu la juges sévèrement.

— Non pas, justement. Je la connais à peine, chère, et cependant elle ne m'attire point. C'est une créature légère, et la légèreté mène à beaucoup de mauvais chemins. Sais-tu la source de mes appréhensions ? C'est sa rage de tout changer aux Haussais ; le besoin de renouveler cet aménagement honnête et simple, en rapport avec la vie familiale que menait Courcy avec ses ouvriers. Ce sont ces toilettes tapageuses apportées dans ce coin de terre perdu. C'est l'effronterie de cette soubrette parisienne qui ressemble à un couplet de Molière. Il s'agit d'une impression produite plus que de faits, je le sais ; mais, enfin, l'impression subsiste.

Lory ne répondit pas. Les paroles de son mari la faisaient réfléchir. Elle connaissait le rare bon sens de Paul ; elle savait les entraînements de caractère d'Augustine, et une vision douloureuse de l'avenir passa devant elle et lui comprima le cœur.

Elle se sentit soulagée en franchissant le seuil de sa modeste demeure. Margot, en cornette blanche, le tablier de calicot fin relevé en angle à la ceinture, achevait de mettre le couvert. Un vase de grès, d'une forme bizarre, contenant des roses nouvelles, embaumait la table. Un parfum de saine cuisine aiguësait l'appétit. Mme Méline, assise dans son vaste fauteuil de paille, son triclot sur les genoux, et le chat rouge ronronnant à ses pieds, attendait ses enfants avec une affectueuse impatience. Paul lui offrit le bras, la conduisit à sa place ; et, attirant vivement sa femme vers lui, baisa doucement ses cheveux ondes.

— Ah ! Paul ! dit Lory, devant grand'mère.

— Je t'aime devant grand'mère, comme devant le monde entier et devant Dieu, ma chère Lory. Je t'aime pour tes qualités charmantes, pour ta bonté simple. Je t'aime pour ta robe de toile à vingt sous le mètre ! car si tu dépenses peu et presque rien pour toi, tu trouves le moyen de soulager les pauvres.

Paul céda à un sentiment impérieux de tendresse et d'estime pour sa femme. Il venait de voir la belle Mme Courcy dans tout l'éclat d'une parure chatoyante ; et contemplant sa chère compagne, modeste et souriante, il la trouvait mille fois préférable à la brillante Augustine.

Celle-ci vint au bout de la semaine à la chaumière des Saulaies. La maison de Lory lui plut à l'égal d'un jonet en bois de sapin acheté en Suisse. Elle ne comprenait pas que l'on pût vivre continuellement dans cet intérieur demi-

paysan, demi bourgeois. Lory avait beau lui répéter : "Je ne suis pas riche." Augustine partageait l'avis de la plupart des femmes de Paris, qui englobent un capital relativement important, et dépassent toujours leurs moyens, dans l'acquisition d'un mobilier fantaisiste, encombrant, peu solide et incommode, et une garde-robe de fanfreluches. Lory ne voulait pas "paraître." Elle était femme de ménage, économe, prévoyante ; elle regardait devant elle, et sans rougir et sans crainte, songeait aux enfants. Peu riche, elle conservait le vouloir et l'espérance de faire le bonheur des siens. Augustine riait comme une folle, en entendant Lory affirmer qu'elle réaliserait des économies sur ses dix mille livres de rentes. Elle ne pouvait croire que sa jeune amie, qui dansait à Paris tout comme une autre, s'enterrât sans regret aux Saulaies, bornant son horizon à la petite rivière vers laquelle son verger descendait en pente, et ses rêves, à posséder une grande entreprise d'élevage.

M. Courcy comprit mieux la philosophie du jeune ménage. Le bon sens de Paul le charma. Quand il pénétra dans l'atelier du second étage, il s'arrêta surpris sur le seuil. Les grandes verrières, reconvertes en ce moment de stores peints de fleurs et d'oiseaux, laissaient passer une lumière irisée et prismatique sur les grands divans dressés le long des murs. Entre chacun s'élevait un fût de colonne, supportant un objet d'art de genre et d'époque différents. Le milieu de la pièce était occupé par une table-vitrine renfermant de petits modèles de machines, exécutés avec beaucoup d'art et de patience. A droite, un chevalet et une boîte à couleurs, une ébauche et un pot de faïence rempli de pinceaux, prouvaient que le jour même Paul avait travaillé. A gauche, sur une socle, une masse de glaise, entourée d'un linge mouillé, dessinait dans de vagues contours une forme svelte et charmante. Sur le bureau s'entassaient des crayons, des compas, des équerres.

M. Courcy étudia les machines microscopiques et proposa à Paul Bertier d'appliquer l'une d'elles à sa filature, ajoutant que les bénéfices résultant de l'amodrissement du prix de main-d'œuvre et de l'augmentation des produits pouvaient changer en peu d'années sa situation financière.

— Je sais cela, répondit Paul avec une certaine tristesse. J'ai passé bien des mois à créer cette petite machine, et je me rends compte de ses avantages ; mais il faudrait au moins vingt mille francs pour l'exécuter, et si j'aime les inventions, je me garde de la folie des inventeurs. Je ne réponds pas seulement de moi, mais de Lory, de madame Méline, de tous ceux qui m'aiment et ont confiance dans ma probité, car cette probité me défend de risquer la moindre parcelle de notre petite fortune.

— Je ne l'ai point compris ainsi, répliqua vivement M. Courcy. Vingt mille francs représentent une année des bénéfices nets que peut produire votre invention. Si vous préférez m'en vendre la propriété, je suis prêt à vous l'acheter un prix satisfaisant. Mais je trouve plus juste de vous associer à l'affaire. Nous ferons exécuter la machine ; si par malheur elle ne réalisait pas ce que nous en attendons, la perte serait pour moi qui vous engage, malgré vous, dans une voie nouvelle ; si l'expérience réussit, vous me rembourserez la moitié des vingt mille francs sur les premiers bénéfices. Nous serons purement et simplement associés. Réfléchissez-y, et venez demain signer un traité aux Haussais.

— Je consulterai ma femme, répondit Paul.

— Oh ! vous êtes heureux, M. Barthier, dit M. Courcy, vous savez beaucoup de choses ; un art vous repose d'un autre. Vous avez eu le temps d'étudier ; je suis resté un manœuvre parvenu. Je ne souffrais pas de mon infériorité jadis ; les points de comparaison me manquaient ; maintenant, j'ai des craintes et des timidités de toutes les heures. Augustine est accoutumée au monde ; elle a vu de grands hommes, des artistes célèbres ; elle sait tout ce que j'ignore, et je tremble toujours de lui sembler gauche et ridicule.

— Allons donc ! dit chaleureusement Paul Barthier. La femme qui penserait cela de vous manquerait à la fois de cœur et d'intelligence. Comprenez donc votre valeur, M. Courcy, et sans amour-propre, placez-vous à côté de la plupart des prétendus grands hommes, et jugez-vous. Cher noble ami, vous possédez tout ce qu'il faut pour qu'on vous aime.

Les deux hommes rejoignirent Augustine et Lory. Celle-ci ne fit grâce d'aucun détail de sa maison, des jardins, du verger à sa riche voisine. Elle ouvrit devant elle les portes des étables, elle entra dans la basse-cour, peuplée des espèces les plus diverses de volatiles, elle montra le clapier, la litière, le rucher. Elle étalait ses agrestes fortunes, parlait des abeilles comme Aristote, et des lapins comme l'auteur de la fameuse brochure : "Le moyen de se faire mille écus de rentes."

Tout en montrant sa ferme, elle gardait, la jolie fermière, l'aisance et la grâce de la femme du monde. Quelque chose de sain comme l'odeur des lavandes sauvages émanant d'elle, Lory devenait éloquente en parlant du calme des champs, de la beauté des couchers du soleil, de la mâle poésie des prés verts, des grands troupeaux vitulants, des sources cachées, des chants de brise dans les feuilles. Était-ce son grand amour pour Paul, son "Robert Burns," comme elle l'appelait, qui lui transfigurait la campagne, ou bien créature privilégiée, dégagée-elle des beautés de la nature la flamme qui avive la croyance qui transfigure ? Ce qui est certain, c'est que Lory se détachait sur ce fond campagne d'une façon harmonieuse, et complétait merveilleusement le paysage.

Augustine l'écoutait distraitement, feignant par amitié de prendre un grand intérêt à sa vie tranquille. Mais, au fond, la Parisienne se disait qu'elle mourrait d'ennui dans cette chaumière, comme un rossignol dans un trou de mulot. En se quittant, les deux jeunes femmes s'embrassèrent et les deux hommes se serrèrent les mains.

— Eh bien, châtelaine des Haussais, demanda M. Courcy à sa femme, que pensez-vous de Saulaies ?

— Je n'eusse pas épousé M. Barthier, répondit Augustine.

— Est-ce un compliment à mon adresse ?

— Non ; une ironie que je me permets à mon endroit. Que voulez-vous, Benjamin, les bucoliques ne sont pas mon fort, et vous perdriez vainement un temps fort utile à tenter de me convertir.

— Je préfère me ranger de votre avis ; c'est plus sûr. Mais il est certain que Paul Barthier est fort intelligent, et que si son invention peut être adaptée à mon industrie, elle rapportera vingt mille francs par an à chacun des associés.

## IVRAIE

La femme de chambre amenée aux Haussais par Augustine était une enfant de Paris. Sa mère, portière d'une obscure maison de la rue du Four, dont les murs suintaient, dont l'escalier grimpaient en spirale noire, et dont le principal locataire ne payait pas quinze francs d'impôts, avait passé son existence à maudire la destinée qui la clouait dans son antre, et à chercher le moyen de monter un des degrés de l'échelle sociale, en devenant concierge. Les événements l'aiderent peu, et son mari la desservit. Le père Flipot, gris avant le jour, ivre à midi, et presque mort le soir, devenait un obstacle permanent à l'avancement de cette femme. Dans la maison de la rue du Four, peu importait ce détail ; le propriétaire habitait la province, et, quand un locataire essayait d'avoir son adresse, afin de lui écrire, madame Flipot répondait d'un air rogue : "Dites-moi ce que vous lui écririez, je le représente."

Le locataire se taisait, et Tasie Flipot continuait à tyranniser ses locataires. Elle avait une fille, déjà paresseuse et gourmande, véritable gamine de Paris, effrontée, gouailleuse, aimant les oripeaux et les marrons, le spectacle et le vagabondage. Elle apprit à lire sur les affiches ; et, sans vouloir travailler, elle chercha le moyen de gagner de l'argent. Framboisine faisait des commissions ; au besoin, elle eut ouvert la portière des voitures. Quand elle possédait quelques sous, elle achetait des rubans ou un fichu de couloir voyant. Fût-elle, adroite, naturellement perverse, elle apprenait ce qu'elle voulait, et, sans en connaître aucun à fond, exerçait tous les états. Framboisine était capable de repasser une robe, de coiffer une coquette, de monter une branche de fleurs, de friser une plume. Elle remplaçait les ouvrières en grève dans n'importe quel magasin. Piqueuse de bottines, coulisseuse, lingère, modiste, elle était tout cela, grâce à son adresse de singe. Mais en même temps la paresse l'empêchait d'entrer dans un atelier ou un magasin et d'y rester paisiblement. Elle voyait, du reste, toutes les ouvrières pauvres, affamées, étiées ; elle voulait vivre sans beaucoup de peine et vivre le mieux possible.

Elle alla dans un bureau de placement et se gagea en qualité de femme de chambre chez une étrangère partant pour les eaux. Framboisine réalisa des merveilles et devint un type à part. Sa spécialité consistait à flatter sa maîtresse. Quant au reste, les ouvrières, les faiseuses, les autres domestiques étaient là. Framboisine s'en tenait à son métier de thuriféraire. Elle daignait, cependant, mettre une épingle à la dentelle du corsage de madame, poser une fleur dans ses cheveux, donner la dernière main aux plis de sa robe ; puis, au milieu d'un concert de louanges, elle enveloppait sa maîtresse dans son manteau, et la regardait monter en voiture.

Elle se reposait alors de sa fatigue, s'enfonçait dans les coussins d'un fauteuil et roulait mille projets dans sa petite mauvaise tête. Elle avait de l'ambition et voulait se marier, mais se marier presque richement, afin d'avoir à son tour une servante sous ses ordres. Elle dépensait une partie de ses gages pour sa toilette, et plaçait l'autre en trois pour cent. Nulle ne savait dire comme elle : "Cette robe n'est plus assez fraîche pour madame ! Madame ne saurait plus porter ce chapeau ! Voilà des rubans à peine bons maintenant pour une pauvre cameriste comme moi !"

Sa maîtresse riait, et abandonnait la robe, les rubans et le chapeau. Quand Framboisine se fut assurée qu'elle réalisait le type d'une femme de chambre fantaisiste, et que la belle Moldave, sa maîtresse, fut revenue à Paris, l'adroite soubrette chercha une autre place. Elle pouvait dire dans quelle maison elle se trouvait et envoyer prendre des renseignements. Une cantatrice la prit à son service ; Framboisine ramassa cinquante louis dans son hiver, puis la quitta. La lingère de l'actrice, tout en essayant à Augustine Meillac quelques objets de son trousseau, lui recommanda Framboisine, et madame Courcy l'emmena avec elle à la manufacture.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

— L'autorité ne peut être partagée, on ne met pas deux épis dans le même fourneau. — \*\*\*

On agit contre la nature toutes les fois que l'on combat contre sa patrie. — FENELON.

**FAITS DIVERS**

—On annonce la découverte d'une nouvelle mine d'or dans l'île de Vancouver, Colombie Anglaise.

—Les officiers de la corporation de Saint-Henri ont démenagé leurs bureaux dans le premier étage du vieux collège. Il n'y a pas eu d'incendie dans cette localité depuis trois mois.

—Les officiers et employés de la ville de New-York sont au nombre seulement de 7,500, et leur salaire annuel n'est que \$11,000,000. Il y a 52 personnes qui retirent chacune un salaire de \$13,000.

—Le maître de poste de cette ville a fait exposer dans une fenêtre de l'édifice s'ouvrant sur la rue Saint-Jacques, un écriteau mobile annonçant l'arrivée des différents courriers. Cette innovation sera très-utile pour le public.

—Malgré la grande détresse commerciale qui prévaut en Angleterre et en Ecosse, on constate que la consommation des boissons spiritueuses dans ces pays, pendant la dernière année, a excédé celle de la précédente de 600,000 gallons. Quel sujet de méditation pour les avocats de la tempérance!

**CONVERSION.**—Les journaux d'Irlande rapportent que lady Mary (Hastings) Kirwan, épouse de John S. Kirwan, ci-devant de Moyno, comté de Galway, et sœur de la duchesse de Norfolk, s'est convertie au catholicisme. M. John S. Kirwan est, dit-on, un des cousins du capitaine Kirwan, rédacteur du *True Witness*.

**TRAVAUX DANS LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES.**—MM. Moore et Wright, les contracteurs des travaux à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, sont après construire en ce moment à leur chantier sur cette rivière, un nouveau curemole devant coûter \$30,000. Il sera lancé le 15 avril, ainsi que onze larges bacs et un petit vapeur à hélice.

**VÉTÉRAN DE 1812.**—Joseph Léveillé, vétérán de 1812, est décédé le 28 mars dernier, à l'âge de 84 ans et 10 mois, à Saint-Sauveur, comté de Terrebonne. Le défunt jouissait de ses facultés mentales. Jusqu'à l'âge de 83 ans, il travaillait sur sa terre avec la vigueur d'un homme de 30 à 40 ans. Il était grand-père du sergent Gladu, de la police de la cité.

**CHICAGO.**—Tout homme qui a vu Chicago il y a quatre ans, ne peut se faire une idée de ce qu'elle est aujourd'hui. La banqueroute, la pauvreté, l'horrible misère (dans beaucoup de cas la faim), rôdent autour de ces palais de marbre; tandis que la ville elle-même, maintenant qu'elle ne peut plus emprunter, semble sur le point d'être complètement paralysée et anéantie.

**ÉMIGRATION DE NOIRS.**—On dit que dans différentes parties du Sud beaucoup de noirs se forment en compagnies de colons pour émigrer à la Libérie, où un certain nombre d'anciens esclaves les ont déjà précédés. Ils ont recueilli à Charleston une somme d'argent pour acheter à Boston le navire *Azor*, destiné à transporter les nouveaux colons dans la république africaine.

**UNE MENACE.**—Ces jours derniers, l'hon. M. Mackenzie a reçu une lettre l'informant qu'il n'avait plus que deux jours à vivre, qu'il allait être assassiné. L'hon. premier ministre n'y a pas attaché grande importance, car, comme il le dit dans une lettre à un ami, il n'a pas conscience d'avoir rien fait pour exciter la haine de quelqu'un. Quoi qu'il en soit, la menace n'a pas été mise à exécution, et on croit que cette lettre est l'œuvre de quelque mauvais plaisant.

—Nous donnons ci-dessous le nombre des électeurs de la ville et de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski :

Ville.....	185
Paroisse.....	235
<b>Total.....</b>	<b>420</b>

—Il y a eu 36 faillites à Montréal dans le mois de février dernier, avec des passifs s'élevant à environ trois millions de piastres; dans le mois de mars, il y en a eu 29, avec un passif au montant de \$700,000 seulement.

**MORT SINGULIÈRE.**—Il y a environ un mois, un jeune homme de 19 ans, nommé Stewart Smith, domicilié au no. 104, rue Prince, s'infligea une légère blessure au pied en se coupant un cors. Après cinq ou six jours, son pied commença à enfler. Il lui fut impossible de marcher et on le transporta à l'Hôpital-Général. L'inflammation augmenta et gagna les parties vitales. Le jeune homme expira le 20 mars. On croit que son sang a été empoisonné par la teinture bleue de ses chaussettes. Le Dr. Fenwick dit qu'il publiera le cas dans les journaux de médecine.

—Jefferson Davis écrivait dernièrement au *Catholic Universe*, de Cleveland: "Je partage votre douleur sur la mort de Pie IX. Lors de mon emprisonnement, après la dernière guerre du Sud, au milieu des douleurs et des chagrins que me causaient la malice des uns et l'ingratitude des autres, le Saint-Père, pour me consoler et me fortifier dans mes épreuves, m'envoya son portrait au bas duquel il avait écrit de sa propre main: 'Venez à moi, vous qui êtes accablés par le travail, et je vous soulagerai, dit le Seigneur.'"

**NOUVELLES ÉLECTORALES.**—Les brefs pour les élections provinciales sont arrivés à Montréal le 30 mars dernier.

M. L.-N. Duvernay, registrateur de la division d'enregistrement de Montréal-Est, est nommé officier-rapporteur pour le district électoral de Montréal-Est.

M. J.-G. Papineau est nommé officier-rapporteur pour la division-ouest.

M. Edward Holton, avocat, pour la division-centre.

M. F. Filiatrault, pour le comté d'Hoche-laga.

M. L.-W. Sicotte, pour le comté de Jacques-Cartier.

—Le vote des Canadiens-français est prépondérant à Montréal. Le nombre des voteurs est d'environ 27,000, donnant une augmentation de 10,000 depuis 8 ans.

La partie Est contient seule environ 12,000 voteurs.

—On mande de Saint-Domingue que, le 2 janvier, on a procédé à une nouvelle reconnaissance des restes de Christophe Colomb.

La caisse en bois dans laquelle on avait déjà scellé celle de plomb renfermant les restes mortels du grand navigateur était déposée sur un riche catafalque. Après divers discours de circonstance et pendant que l'orchestre jouait une marche funèbre, les scellés de la caisse de bois furent brisés, et la caisse de plomb fut déposée sur une table. La caisse ouverte, on en tira un à un, avec le plus grand soin, les précieux ossements. On enleva ensuite la poussière qui se trouvait sur le fond de la caisse. Après un examen scrupuleux, les restes de Colomb furent photographiés, puis la caisse de plomb fut remise dans la caisse de bois, à laquelle on apposa les scellés.

—Les Américains commencent à se préoccuper de leurs bois de charpente par suite du gaspillage qui en est fait.—La production des États-Unis en bois de charpente est d'environ 37 millions de mètres cubes, quantité avec laquelle on pourrait charger, paraît-il, 60,000 navires ou 1,500,000 wagons. Or, la consommation indigène et l'exportation sont équivalentes à la production.

Il en résulte que la richesse en bois du pays, laquelle semble inépuisable, ne pourra pas toujours supporter un tel drainage.

Devant une telle menace d'appauvrissement, les Américains se proposent de recourir aux divers procédés recommandés par les ingénieurs et les chimistes européens pour prolonger la durée des bois, principalement ceux qu'ils emploient pour leurs traverses de chemins de fer, la construction de leurs viaducs et leurs poteaux télégraphiques. Ceux-ci ne durent guère plus de dix ans aux États-Unis, alors qu'en France et en Angleterre leur durée dépasse vingt ans.

—L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et, dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la *Minerve*. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

**TERRIBLE TEMPÊTE.**—Jeudi dernier, vers minuit, une tempête de neige s'est déchaînée sur tout le territoire compris entre Green River, Wyoming, et North Plata, Nebraska, c'est-à-dire sur une étendue de 550 milles. C'est la tempête la plus terrible dont on se souvienne depuis la construction du chemin de fer du Pacifique. Elle a duré jusqu'à dimanche matin, mettant en danger de mort tous ceux qui n'étaient pas à l'abri. Depuis qu'elle est finie, on a trouvé les cadavres de beaucoup de personnes mortes de froid. Deux soldats ont péri entre le fort Russell et Cheyenne; ces deux endroits ne sont éloignés que de trois milles. Sur quatre hommes qui conduisaient des bœufs, et qui ont été surpris par la tempête à 15 milles au nord-ouest de Cheyenne, trois sont arrivés à la station du chemin de fer presque gelés et perdront probablement les pieds; le quatrième et tous les bœufs ont péri. Trois fermiers ont été trouvés morts près de Cooper Lake. Il est probable que ce n'est qu'une partie de ceux qui ont perdu la vie dans ce terrible ouragan. Un éleveur a perdu 10,000 moutons près de la station d'Egbert, et beaucoup ont eu à supporter des pertes considérables.

La compagnie du chemin de fer fait fonctionner quatre charries à neige et emploie tous les hommes disponibles à déblayer la voie. Tous les voyageurs s'accordent pour faire l'éloge de l'activité déployée par la compagnie.

**DRÔLE DE COINCIDENCE.**—M. Jean Blanchet, C.R., avocat de Québec, a été victime d'un accident, il y a quelques jours, qui le retient au lit. M. Blanchet devait briguer les suffrages des électeurs du comté de Dorchester, dans les

intérêts du parti conservateur, aux prochaines élections, et l'accident qui lui est survenu l'empêche de se porter candidat. L'on sait aussi que M. Carrier, notaire, de Saint-Henri, devait lui aussi briguer les suffrages du même comté, dans les intérêts du parti libéral, et, drôle de coïncidence, M. Carrier d'un côté tombe frappé d'apoplexie, et M. Blanchet est lancé hors de sa voiture, à peu près dans le même temps, et tous les deux sont r-tenus au lit, se voyant dans l'impossibilité l'un et l'autre de se porter candidat.

**UN SUICIDE A SOREL.**—Mercredi après-midi, le 3 courant, vers 4.30 heures, la rumeur la plus terrible qui ait depuis longtemps ému les Sorelois se répandait sur la rue du Roi avec la rapidité des mauvaises nouvelles. "Laporte s'est pendu!" tel était le cri général, et la foule s'est mise à affluer dans la direction de la boutique de forge de Louis Laporte, ouvrier bien connu en cette ville, qui demeurait à l'extrémité ouest de la rue Charlotte. Là, un spectacle affreux attendait les curieux.

Dans le haut de la boutique de forge en question, le malheureux Laporte était étendu sur le parquet, les mains crispées par l'horrible mort qu'il s'était infligée, l'une d'elles repliée sur sa poitrine.

Ses traits n'étaient pas, chose étonnante, contractés par ce rictus effroyable que cause ordinairement la mort par strangulation; il avait la figure livide, peut-être un peu noire, mais à peine voyait-on quelques taches violacées; de même, le cou ne portait la trace de la corde que d'un côté.

A quelques pas de l'endroit où le suicidé était couché, une poutre traverse la toiture de la boutique; cette poutre n'a pas plus de quatre ou cinq pouces sur deux ou trois en épaisseur; elle est à peu près à une hauteur de sept pieds au-dessus du plancher. Vers l'une des extrémités de cette poutre, on y voyait encore un bout de la corde qui avait évidemment servi au suicide. Le malheureux Laporte avait apporté dans ses préparatifs suprêmes une détermination incroyable, s'il faut en juger par la façon dont la corde a été trouvée enroulée autour de la poutre et nouée à plusieurs nœuds; à l'extrémité de la corde, il y avait un anneau en fer de trois pouces de diamètre qui avait évidemment fait l'office de nœud coulant. La première idée qui vint à l'esprit de tout le monde qui fut témoin de tous ces détails, fut que la mort avait dû être lente; on ne concevait pas le contraire devant le fait qu'un anneau de fer de cette dimension avait servi à la strangulation.

Le suicidé s'était servi d'un petit baril vide de clous comme de marchepied vers la mort; le petit baril était là, près du cadavre. Quelques-uns nous affirmèrent alors que, lorsque Laporte avait été trouvé accroché à la corde, ses pieds touchaient au plancher; c'est un détail qui a été confirmé à l'enquête et qui démontre encore l'étonnante détermination du suicidé.

L'enquête du coroner a eu lieu le lendemain, jeudi, et a mis au jour tous les détails, dont voici quelques-uns que nous avons pu recueillir, en l'absence du rapport officiel. Laporte était quelque peu adonné à l'intempérance; le matin même de sa mort, il avait acheté une bouteille de whiskey, qu'il but en compagnie de quelques autres personnes. C'était un homme d'une carrure puissante et d'une constitution de fer; on ne considère pas que l'alcool qu'il prit alors pût produire le *delirium*. A 2 h. p.m. le capitaine Salois vint le trouver à sa boutique, lui apportant, avec deux de ses hommes, une pièce de fer à travailler; Laporte paraissait alors très-bien. Comme les hommes de Salois étaient partis et que celui-ci était resté à la boutique attendant la réponse de Laporte, ce dernier, après avoir touché la tête assez longtemps et paru réfléchir tout en semblant examiner la pièce de fer qui gisait à terre, répondit enfin: "Revenez dans deux heures."

Au temps fixé, Salois revint à la boutique qu'il trouva fermée à clef à l'intérieur; intrigué, il courut à la maison de Laporte où il trouva la femme de celui-ci, à qui il fit part de la circonstance.

Tous deux gagnèrent la boutique, mais ne purent l'ouvrir qu'à l'aide d'un manche de taraud (*wrench*) que Salois se procura chez M. Bramley. Tandis que celui-ci examinait le bas de la boutique, la femme montait l'escalier du grenier pour se trouver en face du plus affreux spectacle qui soit donné à une épouse: son mari s'était pendu!

On peut se figurer la douloureuse terreur de la pauvre femme à cet aspect. Depuis cet affreux moment, elle est dans un état de surexcitation nerveuse qui, d'après les derniers avis, pourrait bien lui être fatal. Elle n'a pu être entendue ni même entrevue par aucun des jurés qui ont procédé à l'enquête.

Dès que le capitaine Salois eut connu l'affreux vérité, il est de suite monté au grenier de la boutique, a tranché la corde et déposé le lourd cadavre du suicidé sur le plancher, à l'endroit où nous l'avons vu, et où il est demeuré jusqu'à ce que le député-coroner l'ait fait transporter à son logis.

Voici les circonstances du triste événement en tant qu'elles ont été dévoilées à l'enquête. Quant aux causes, il a été prouvé que le défunt était très-malheureux dans ses affaires; que, l'an dernier, il avait failli et fait un compromis avec ses créanciers; que, depuis, il avait été incapable de rencontrer ses nouveaux engagements; que, le jour même de sa mort, A. E. Brassard, écrivain officiel de cette ville, devait, par ordre des créanciers à la faillite, venir fermer sa boutique; et qu'enfin, depuis quelques jours, le défunt donnait des signes de

sombre préoccupation. Cela, joint aux consultations soignées de deux médecins, les Drs Gladu et Bruneau, qui faisaient partie du corps du jury, a amené un verdict d'aliénation mentale, causée par l'état malheureux de ses affaires.

Il est difficile de concevoir l'émotion causée dans notre petite ville par ce suicide. Il y avait déjà plusieurs années que pareille chose s'y était produite. De nos jours, la fréquence de ces événements semble augmenter, et il n'est pas rare pour ceux qui lisent les journaux de se trouver en face de cas semblables. Au commencement de la semaine dernière, un cultivateur à l'aise de Beauport, nommé Provençal, âgé de 60 ans, était trouvé pendu dans sa grange; cause: la folie.

Le défunt Laporte était, comme nous le disions plus haut, âgé de 44 ans; c'était un homme de stature moyenne, fortement charpenté et ayant une constitution de fer. Il portait une épaisse barbe noire qui lui descendait sur la poitrine, avait des traits assez réguliers, et, entre autres particularités, bégayait beaucoup. Ceux qui l'ont vu sur sa couche funèbre nous disent qu'il n'était pas du tout défiguré, chose assez singulière, si l'on considère le genre de son suicide et la lenteur probable de la strangulation.

Les médecins entendus à l'enquête ont été à peu près d'accord à dire que la rupture de l'échine, et par conséquent la mort, avait été presque instantanée.

**LES BOUTS DE CIGARES.**—Savez-vous ce que rapporte annuellement le commerce de bouts de cigares ramassés dans la rue?... La somme fabuleuse de 350,000 francs.

Il y a à Paris environ 260 individus qui s'occupent de cette industrie peu connue. Il se font en moyenne des journées de 4 francs à 4 francs 50.

Voici comment ils opèrent: C'est généralement le matin de bonne heure qu'ils commencent leur récolte. Dans la belle saison, ils explorent la voie publique dès 3 heures du matin. Ils se réservent les grandes rues, les boulevards, les places, etc.; et, leurs moyens leur permettent de donner quelques sous à des malheureux qui, moyennant ce léger salaire, cherchent dans les ruisseaux, dans les ordures, etc. Ils s'entendent également avec certains garçons de cercle et de café qui, pour une somme mensuelle, mettent de côté tous les bouts de cigares jetés sous les tables par les consommateurs.

Quand la récolte est suffisante, ces industriels fabriquent du tabac!... Ils se mettent à l'importer où, dans un terrain inculte, sous un pont. Leur outillage se résume en une tablette de bois et un couteau bien tranchant.

Une fois les bouts de cigares bien hachés, ils mettent ce tabac en paquets réguliers, et des commis spéciaux les vendent aux pauvres gens, aux balayeurs, aux ouvriers de portières, etc., etc. Ils vendent ce tabac cinq fois moins cher que le tabac ordinaire. On peut juger, du reste, si leur clientèle est nombreuse d'après le chiffre cité plus haut.

Le *Métis* du 21 mars nous apporte les nouvelles suivantes du Manitoba:

—Le premier steamboat est attendu de jour en jour.

—A Pembina, l'eau de la rivière Rouge a monté de 13 pieds.

—Le rossignol a fait son apparition depuis plus d'une semaine.

—Le jardinier Longbottom a déjà apporté au marché des oignons nouveaux.

—Mardi, 19, on a ensemencé un champ, à l'Archevêché, labouré de la veille.

—Les canards et les oies sauvages sont en pleine migration vers le Nord.

—Les malles sont considérablement en retard. Et elles arrivent parfois mouillées.

—L'année dernière, le premier steamboat a été le *Manitoba*: il est arrivé le 23 avril.

—M. Longbottom a failli se noyer en voulant traverser à la Pointe-Douglass, mercredi.

—Les registrateurs sont partout occupés en ce moment à dresser leurs listes de taxes sur les terres.

—Les chemins commencent à s'améliorer. Encore trois ou quatre jours de beau temps, et ils seront passables.

—On s'attend à une immigration considérable des États de l'Est, et des provinces de Québec et d'Ontario.

—Les travaux doivent commencer bientôt sur la partie du chemin de fer Saint-Paul et Pacifique qui aboutit à Saint-Vincent.

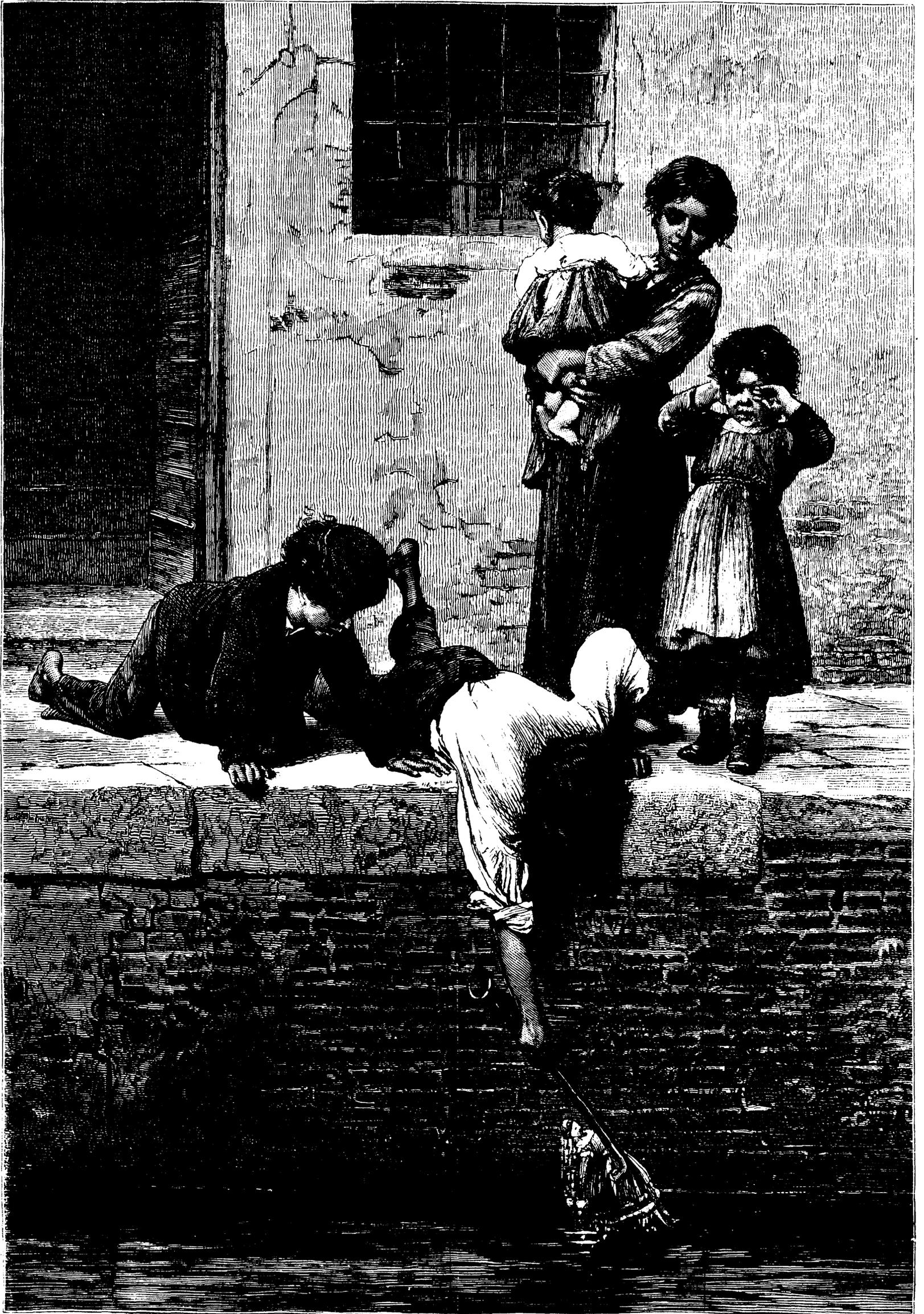
—L'hon. M. Norquay est parti pour Ottawa par la diligence de jeudi dernier. M. Nixon est parti en même temps.

—Il y a eu, mardi dernier, profession religieuse chez les SS. de Jésus-Marie à Winnipeg; Mgr. l'Archevêque a présidé la cérémonie.

—M. Longbottom s'est mouillé les pieds en tombant dans la rivière.

—La rivière Rouge est libre depuis hier matin, mais elle charrie encore un peu de glace. La débâcle est commencée de la semaine dernière; l'Assiniboine tient bon.

—La santé de M. Longbottom est plus florissante que jamais.



"A LA RESCOUSSE"

AVIS IMPORTANT!

Bon nombre de nos abonnés, oubliant que M. Geo. E. Desbarats a laissé notre établissement il y a plus d'un an, continuent de lui adresser des lettres qui nous sont destinées. Cette erreur de leur part est cause de retards qui leur sont aussi préjudiciables qu'à nous. Nous prions donc ceux qui nous écrivent au sujet de L'Opinion Publique, du Canadian Illustrated News, du Mechanics' Magazine ou pour toute autre affaire, de vouloir bien adresser leurs lettres comme suit: "A la Compagnie Burland-Desbarats, Montréal."

REVUE DE LA SEMAINE

PROVINCE DE QUEBEC

Les principaux traits de la politique actuelle sont la jalousie, l'envie, la rancune, la haine et, produits de ces vices capitaux, le dénigrement et l'injure. On se laisse emporter par les moindres événements, qu'on exagère ou qu'on dénature. On ne raisonne pas, on insulte. On ne discute ni les arguments, ni les hommes, ni les choses, on les caricature. La passion politique sainte de chaque individualité et l'accompagne partout.

Où allons-nous? A quoi bon cette raideur, cette inflexibilité? Nous avons tous besoin, nous sommes tous solidaires les uns des autres. Nous nous devons tous, par conséquent, des marques de condescendance et de conciliation. Les noms les plus doux que nous nous adressons habituellement sont ceux de misérables et de traîtres. On n'est pas un misérable parce qu'on est conservateur, ni un traître parce qu'on suit la bannière de M. Mackenzie. A nous en croire, il ne se rencontrerait pas un seul juste dans toute la province de Québec. Pourtant, nos évêques l'ont déclaré solennellement, il n'existe point, au Canada, de parti politique dont les doctrines collectives contrarient les enseignements de l'Eglise. Alors, pourquoi nous vouer mutuellement aux gémonies pendant la vie et à la damnation après la mort? Puisqu'il est acquis que notre politique constitue une question purement temporelle, ouverte aux légitimes contradictions et laissée à la libre appréciation de chacun, pourquoi y mettre tant d'acrimonie et de haine? Pourquoi surtout traîner nos passions politiques jusque dans les rapports de la vie sociale?

L'autre jour, dans un club d'amusement, qui passe pour n'admettre que des gens bien élevés, quelques libéraux entendaient ces observations lancées à haute voix par cinq ou six conservateurs attablés autour d'un tapis vert:

—Une piastra de mieux. Oui, ils se sont diablement mouillés, dans le canal. Deux paires, as en tête.

—(Quel joli tour Ferdinand David leur a joué, à ces rouges enragés! Trois dix.

—Je vous bats tous avec foule de dames. Encore un mois et les élections nous en débarrasseront. Je gagne cinq piastres du coup. Vivent les bleus!

LES TROIS-RIVIERES

D'après le Journal de Québec, la population des Trois-Rivières est, aujourd'hui, de 10,137 âmes, dont 9,502 catholiques, les autres étant anglicans, presbytériens, méthodistes, juifs, etc. En 1871, le chiffre de la population était de 8,267 âmes. Il résulte de cette statistique que la population catholique a augmenté de 25 pour cent dans l'intervalle, et celle des autres dénominations, de 19 pour cent.

IRLANDE

Le comte de Leitrim a été assassiné avec son cocher et un autre de ses employés, vis-à-vis une maison qui lui appartenait, et dont il avait récemment expulsé le locataire. Quatre-vingt-neuf autres de ses locataires avaient reçu avis de déguerpir. Le corps du comte Leitrim a été trouvé dans un fossé, le bras gauche cassé et une balle au cœur. Chacun des autres cadavres portait la trace d'une balle dans la tête.

ITALIE

ROME, 30 mars.—Le Pape a reçu aujourd'hui l'ex-président Grant, sa femme et son fils. M. Chatard, recteur du collège américain, attendait le général Grant dans la salle de la garde suisse, et l'a accompagné aux appartements du Pape, où le cardinal McCloskey l'a présenté à Sa Sainteté, qui l'a reçu avec toute marque de distinction.

FRANCE

Le cabinet de Saint-Petersbourg ayant sondé le gouvernement de Versailles au sujet d'une reconnaissance séparée du traité de San-Stefano, en a reçu la déclaration positive que la France ne prendra part à aucune combinaison contre l'Angleterre.

AFFAIRES D'ORIENT

L'Autriche-Hongrie navigue pour le quart-d'heure dans les eaux britanniques. Cette adhésion a rendu les Russes beaucoup moins agressifs, et les Anglais plus fermes. Les deux nations rivales se tiennent toujours l'arme au bras, mais les fusils ne sont pas encore chargés. Nos lecteurs verront que l'on reparlera de Congrès ou de Conférence avant longtemps.

ASIE

L'incroyable résignation avec laquelle le cabinet de Saint-James a assisté à la chute et au démembrement de la Turquie, après avoir si souvent proclamé sa ferme résolution de ne jamais laisser toucher à l'intégrité de la Porte sans mettre tout à feu et à sang, a porté un rude coup à la puissance anglaise dans les Indes. Les esprits bornés et prévenus des Hindous, de l'admiration naïve pour l'ancienne valeur de leurs maîtres, ont passé d'abord à l'étonnement, devant le spectacle inattendu de leur inertie, puis au mépris le plus déclaré pour ce qu'ils appellent la faiblesse et la décadence de leurs tyrans. L'agitation des esprits s'est fait jour dans les discours et dans les journaux, et menaçait déjà de se traduire par des actes de révolte, lorsque des mesures répressives ont été résolument adoptées par les autorités locales. Aux dernières nouvelles, le vice-roi avait soumis les journaux au régime de l'état de siège, et les rédacteurs étaient littéralement bâillonnés.

Et la liberté de la presse, d'institution britannique!.....

Il est donc des circonstances extraordinaires dans lesquelles il est permis de restreindre la liberté de tout dire et de tout faire. Et, lorsqu'un pays se trouve perpétuellement dans ces circonstances extraordinaires, comme la France, par exemple, il peut donc n'être pas tout à fait défendu à son gouvernement de dire aux démagogues, aux impies, aux insulteurs publics qui avilissent, par leurs discours ou par leurs écrits, ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré: Canaille, taisez-vous!

Les écrivains anglais feront bien de se rappeler l'énergie du vice-roi des Indes, lorsqu'ils parleront de l'intolérance française.

A.-B. LONGPRÉ.

PENSÉES

—Dieu aime autant chaque homme que tout le genre humain. Le poids et le nombre ne sont rien à ses yeux. Eternel, infini, il n'a que des amours immenses.—JOURBERT.

—Les lois sociales sont comme les vêtements: elles gênent un peu, mais elles protègent.—MABIRE.

Un mauvais gouvernement se reconnaît à deux choses: l'espoir qu'ont en lui les méchants, et la crainte qu'il inspire aux hommes de bien.—\*\*\*.

IL NE FAILLIT JAMAIS.

Il est inouï que le PHOSFOZONE ait jamais manqué de guérir les maladies pour lesquelles il est administré, lorsqu'il a été soumis à une épreuve raisonnable. Les plus grands sceptiques rendent hommage à ses propriétés curatives, même lorsqu'il n'en est pris que quelques doses, car son opération est rapide et certaine. Une, deux ou une douzaine de doses peuvent très-bien ne pas guérir, mais si l'on persévère à en faire usage, un résultat favorable est certain. Vendu par tous les pharmaciens, et préparé dans le laboratoire des propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 111: MM. S. Lafrenaye, J. E. Giroux, M. Lafrenière, M. Toupin et P. O. Giroux, Montréal; N. P. Sorel; Z. Delaunais et H. M. Québec; A. C. Saint-Jean; L. O. P. Sherbooke, Ls. N. Dufresne, Québec.

Ls. N. D., Québec.—En examinant la solution donnée plus bas, vous reconnaîtrez votre erreur: car si le Roi Noir joue au lieu du C le mat ne peut se donner en deux coups.

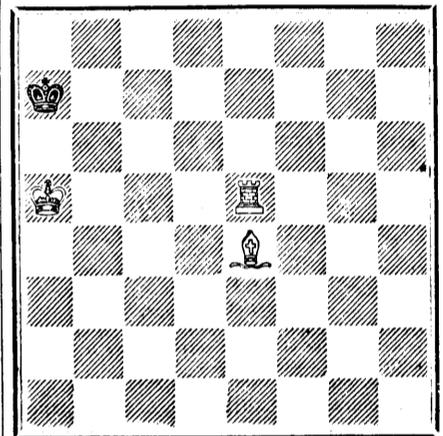
Il se pratique, en ce moment, à Saint-Petersbourg, un tournoi composé de cinq amateurs d'une assez grande force, dont l'un, M. Kleimetz, joue sans voir plusieurs parties à la fois avec une facilité étonnante. Cette lutte n'est pas encore terminée. On parle d'un match par correspondance entre Moscou et Saint-Petersbourg.

"Old Change Chess Club" de Londres a donné, il y a quelques mois, deux remarquables séances sans voir. Le 15 janvier dernier, M. Zakertort a joué simultanément dix parties, et a obtenu un immense succès. Le célèbre joueur, avec une grande lucidité, a battu tous ses adversaires en 4 1/2 heures de temps. Le 5 février, M. Blackburne, à son tour, conduisait à l'aveugle dix parties, mais les champions du Club jouaient avec plus de soin que la première fois, et furent assez heureux pour en gagner une et en faire deux nulles; toutes les autres parties furent gagnées par l'illustre maître, dont le succès fut également immense.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS. XVIII.

Portez vos pièces en avant de vos Pions, qui leur serviront d'appui; si on les abrite par trop sous les Pions, ceux-ci pourraient plus tard être un obstacle à une attaque vigoureuse. (Stratégie raisonnée.)

PROBLEME No. 113. Composé par M. J. MURPHY, Québec. Noirs.



Blancs. Les Blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLEME NO. 111.

- Blancs. 1 F 6e D. 2 D 8e D, échec et mat. 2 D 5e F R, échec et mat. 2 D ou P, échec et mat. 2 T pr. C, échec et mat. 2 C pr. P, échec et mat. Noirs. 1 P pr. F (A). 1 P 5e R (B). 1 C 4e C R (C). 1 C pr. F (D). 1 F joue.

27EME PARTIE

Jouée à Paris dans les salons de M. de Madrazo, le 30 décembre 1877, où M. Rosenthal conduisait simultanément plusieurs parties, dont la suivante contre MM. Camille Morel et Gifford en consultation.

(Gioco Piano.)

- Blancs. M. ROSENTHAL. 1 P 4e R. 2 C 3e F R. 3 F 4e F. 4 P 3e D. 5 C 3e F D. 6 C 2e R. 7 C 3e C R. 8 P 3e F D. 9 F 3e C D. 10 Roquent. 11 P 4e D. 12 P pr. P. 13 P 5e D. 14 F 4e T D. 15 P pr. P. 16 D 2e F D. 17 P 5e R. 18 T 1er D. 19 C 5e F R. 20 C 6e D, échec. 21 C pr. T (b). 22 C 4e D (d). 23 D pr. F. 24 F 4e F R (e). 25 C pr. P. 26 R 1er T (f). 27 F 3e C R. 28 D 2e F D. 29 P 3e T R. 30 F pr. C. 31 R 2e T. 32 P 3e C. Noirs. MM. C. MOREL et GIFFORD, en consultation. 1 P 4e R. 2 C 3e F D. 3 F 4e F. 4 P 3e D. 5 C 3e F R. 6 C 2e R. 7 C 3e C R. 8 P 3e R. 9 P 3e T R. 10 D 2e D. 11 P pr. P. 12 F 3e C D. 13 F 5e C R. 14 P 3e F D. 15 P pr. P. 16 T 1er F D. 17 F pr. P. 18 D 2e F D. 19 P 5e R (a). 20 R 1er F. 21 D pr. C (e). 22 P pr. T. 23 C 4e R. 24 C 6e D. 25 F pr. P, échec. 26 F 4e F D. 27 C 5e C R. 28 D 4e F R. 29 C 6e D & 7e F, éch. 30 C pr. F, échec. 31 D 5e F, échec. 32 D 4e F et gagnent.

NOTES.

- (a) Faible à première vue, puisqu'il déroge et contre l'échange, ce coup n'en est pas moins très fin, et, pour le jouer, MM. Gifford et Morel avaient dû faire une combinaison de longue portée. (b) Tombant dans la variante insidieuse que ces messieurs avaient préparée. C prend P était beaucoup plus sûr et me donnait la meilleure position. (c) Toute cette fin de partie est admirablement jouée par les Noirs et mérite d'être étudiée. (d) Il faut rendre déjà l'échange, car P 3e T R serait immédiatement fatal. (e) C'est à 3e R que ce Fou eût dû être porté. (f) R 1er F n'était pas sensiblement meilleur, à cause de la riposte: D 3e T D. (Stratégie.—Notes par M. Rosenthal.)

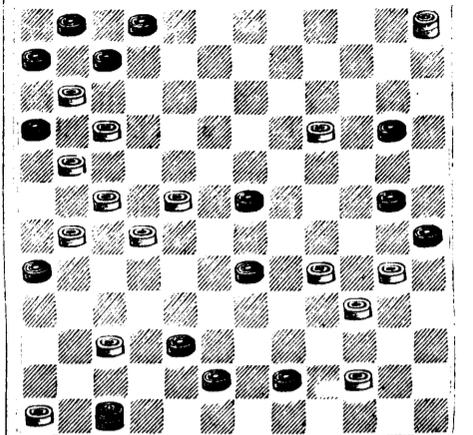
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 120

Composé par M. FÉLIX BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent en 10 coups.

Solution du Problème No. 118

Table with 4 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de, and two columns of numbers. It lists solutions for various chess problems.

Solutions justes du Problème No. 118

North Brookfield, Mass.—D. Pauzé, Québec.—N. Langlois, J. Lemieux, Village Lauzon, Lévis.—N. Samson.

Autres Solutions du Problème No. 117

North Brookfield, Mass.—D. Pauzé.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Montréal, 5 avril 1878.

Large table listing market prices for various goods including flour, grains, legumes, dairy products, and meats, with columns for item names and prices in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as beef, veal, mutton, and hogs, including quality and price per unit.

Table listing prices for agricultural products like hay, straw, and other farm goods.

LONGPRÉ & DUGAS

AVOCATS, No. 15, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTREAL.



PECHE AU SAUMON

DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES

BUREAU DES PECHERIES, OTTAWA, 15 mars 1878.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 1er MAI prochain, pour les PRIVILEGES de la PECHE au SAUMON à Phamegon, dans les rivières suivantes :

- Natashquan (Rive Nord), Kegashka do, Washcoota do, Mingan do, Manitou do, Romaine do, Corneille do, Agwanus do, Calumet do, Ste Marguerite do, Trout do, Escoumains do, Portneuf do, Petit Pabos (près de Percé), Malbaie do, Nouvelle (vis-à-vis Dalhousie), Madeleine (Rive Sud), Jupiter (fle d'Anticosti), Du Saumon do

Le prix offert devant être désigné dans la soumission, et est payable d'avance.

Le bail devant être pour UNE ANNEE A CINQ ANS.

Les locataires devant avoir des gardiens à leurs propres frais.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Com. des Pêcheries.

9-14-4-178.

GLACE! GLACE! GLACE!

Les nouvelles glacières bâties par les soussignés ont fait de leur établissement le plus considérable qu'il y ait en cette ville. Bien que, les années dernières, ils aient toujours suffi à toutes les demandes, et qu'ils aient fourni de la glace même aux autres marchands, ils ont cru devoir, à cause de l'augmentation constante de leur clientèle, agrandir leur magasin.

Cela leur a permis de faire dans leurs prix une réduction considérable, comme le démontre l'échelle suivante :

Table with 2 columns: Quantity (10 livres, 30, 40, 50, 100, 20) and Price (\$ 4.00, 6.00, 8.00, 10.00, 12.00, 1.25, 1.75)

Paiement au comptant strictement à l'avance. JOSEPH CHRISTIN & Cie., 149, rue Sanguinet, Montréal. Agence chez Lavolette & Nelson, pharmaciens, No. 215, rue Notre-Dame. John Lewis & Cie., pharmaciens, Carré Victoria, 9-14-8-178.

PORTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centims. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique,

OFFRE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNEE UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

S. E. Mgr. CONROY,

DELEGÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

AUX DAMES. BEAUTE de la Peau, Blancheur et éclat du teint obtenus et entretenus par le Lait Philoderme du Dr. ARRAULT, de Paris. L'approbation donnée à ce produit par L'ACADEMIE DE MEDECINE, prouve que son emploi est non-seulement sans danger, mais éminemment hygiénique.

DEPOTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

MANUFACTURE DE VINAIGRE

MONTREAL.

No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé.

- G. Lussier, M. D., P. E. Picault, M. D., H. Trudel, J. G. Bibaud, C. P. Painchaud, H. Pelletier, J. L. Leprohon, E. Robillard, C. Ricard, R. Gariépy, J. A. Crevier, M. Ethier, Jos. Gagnon, M. Meunier.

8-20-52-118

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 16,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



ÉLIXIR Fortifiant et fébrifuge.

Très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc. Paris, 22, rue Drouot, et les pharmacies.

DEPOTS: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm.

DEPOTS:—A. DELAU, 196 RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est employé AVANT usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à: WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

AVANT usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à: WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de: "Illustrated Family Friend,"

TELE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A LAI GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AISSI NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE RECETTES DOMESTIQUES, ETC. THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE, Conjointement avec le Illustrated Family Friend

ET LE PATENT OFFICE RECORD Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: "ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIETAIRE ET EDATEUR.

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL

PLUS DE CHEVEUX BLANCS!

L'EAU du Dr. HOLTZ ramène les cheveux à leur couleur naturelle, sans causer aucune douleur de tête, ni ôter la peau, comme grand nombre de teintures faites et vendues sans le contrôle de la médecine. EFFET RAPIDE ET CERTAIN.

DEPOTS:—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-112



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au 1er août (d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de rive voir que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et for mules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-108

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagande pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à "Boîte 1948, Bureau de Poste, Montréal."

FAITES USAGE

DU

SIROP EXPECTORANT,

DE

L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE, 64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER Av ndre chez tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centims. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.30.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS